

JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ÉDITION DU MATIN

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ANNONCES ANGLAISSES
30 c. la ligne.ADMINISTRATION ET BUREAUX
A LYON
41, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 41Rédacteur en chef :
A. SCHNÉEGANS
Ancien député du Bas-Rhin.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Ville de Lyon..... Trois mois : 9 fr. Six mois : 18 fr. Un an : 36 fr.
Département du Rhône..... 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.
Autres départements..... 13 fr. — 23 fr. — 46 fr.
Pour l'étranger, le port en sus.
Les Abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

Gérant :
C. THÉNÉSY
Imprimerie de H. Storck, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les mandats sur la poste à l'ordre du Gérant. — Toute lettre non adressée ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

RÉCLAMES ET FAITS DIVERS
1 fr. la ligne.

AVIS

Afin d'éviter toute interruption dans l'envoi du Journal, les abonnements qui expirent le 15 Juin doivent être renouvelés sans retard.

Nous commencerons prochainement la publication d'un roman qui a obtenu un très-grand et très-légitime succès dans le feuilleton de l'Opinion nationale, et qui est dû à un de nos jeunes littérateurs les plus distingués :

LA HAÏE-BLANCHE

PAR
PROSPER CHAZEL

Nos lecteurs nous sauront gré de nous être assuré le droit de reproduction de cette œuvre, remarquable à tous égards, au point de vue de la pensée, de la forme et de l'intérêt dramatique.

NOUVELLES DU JOUR

16 juin.

Si la majorité de l'Assemblée nationale n'est pas complètement remise de son émotion des jours passés, il paraît du moins qu'un certain apaisement se manifeste dans les groupes les plus agités. Il résulte même de diverses correspondances de Versailles qu'on avait quelque peu exagéré le caractère agressif des déterminations attribuées à la droite ainsi qu'au centre droit.

Il est bien toujours question d'interpeller le gouvernement sur la situation intérieure et de l'inviter à la plus grande vigilance, s'il ne veut paraître favoriser les tendances subversives que révèle le résultat des dernières élections. Les plus impatients, toutefois, comme les plus animés, comprennent que le terrain leur manquera dès le premier pas. Il est certain, en effet, que la majorité se montre hostile à la République, plus le pays s'en rapproche : on l'a constaté à chaque scrutin nouveau, et c'est dans cette nécessité pour les électeurs d'affirmer, le plus énergiquement possible, leur foi républicaine qu'il faut chercher la véritable signification des élections du 9 juin. Que peut faire à cela le gouvernement ? Et de quel droit M. Raoul Duval et ses amis viendraient-ils incriminer une manifestation du suffrage universel, quelle qu'elle soit, eux dont le mandat n'a pas d'autre origine et n'est, que nous sachions, ni plus étendu, ni plus respectable que celui de leurs nouveaux collègues ?

On s'accorde donc à penser que la droite hésitera à s'attirer un nouvel échec, et qu'elle y regardera à deux fois avant de soulever par une maladresse le dissentiment, chaque jour plus accentué, qui existe entre ses tendances et l'opinion générale du pays. Quant au projet de nommer un vice-président de la République, afin de ne l'être pas pris au dépourvu le jour où M. Thiers quitterait décidément la partie, on s'en est occupé, il est vrai, dit le Temps, mais aucune action n'a été commencée en ce sens.

La séance d'hier a été consacrée à la discussion de plusieurs lois d'intérêt particulier, dont l'une concède à la compagnie du Nord deux nouveaux tronçons de chemins de fer : de Monsoult à Amiens, et de Cambrai à la frontière belge, vers Dour.

L'adoption du projet présenté par la commission compétente a été précédée d'un assez long débat, qui a touché plusieurs fois à des questions d'intérêt général, sur lesquelles nous aurons à revenir. L'Assemblée a voté également le projet con-

cernant les titres au porteur, dont nous avons reproduit le texte.

Enfin, à la demande de l'auteur de la proposition, M. Scholcher, elle a ajourné la discussion sur l'abolition de la peine de mort.

Nous n'avons reçu encore aucune confirmation officielle de la dépêche qui annonce le succès des premières négociations engagées avec l'Allemagne pour la libération du territoire, et l'acquiescement de cette puissance aux vues générales émises par le président de la République.

Les journaux de Paris reproduisent la nouvelle sans en indiquer plus explicitement la source que ne l'a fait l'agence Havas, dont la dépêche semblait avoir toutefois un caractère presque officiel. Il n'est pas moins à souhaiter que le gouvernement, quand il en trouvera l'occasion, confirme par une communication à l'Assemblée, ou par une note à l'Opinion, l'exactitude d'informations d'un intérêt si considérable.

Les nouvelles d'Espagne ont aujourd'hui un caractère plus grave. On ignore toujours si M. Zorilla se décidera à accepter la présidence du conseil. Jusqu'à présent il a obstinément refusé de se rendre à l'invitation du roi.

Lecture a été donnée néanmoins aux Cortès des décrets nommant le ministère et suspendant les séances. Bien que la majorité des deux chambres se soit déclarée favorable au gouvernement, on compte sur une dissolution prochaine des Cortès.

D'autre part, l'agitation gagne les masses; une grande manifestation a eu lieu, à Madrid, dans la soirée du 14, aux cris de : « Vive le ministère radical, vive le ministère des économies ! »

Quant à l'insurrection carliste, elle semble avoir puisé de nouvelles forces dans l'espoir que lui apportent les complications redoutables, au milieu desquelles se débat le roi Amédée.

En Angleterre, de nouvelles communications ont été faites au parlement par le ministère; on annonce que lord Granville a déposé sur le bureau de la chambre des lords la correspondance relative au traité de Washington et le traité supplémentaire tel qu'il a été modifié par l'Amérique.

Les agents respectifs des deux pays ont dû présenter hier au tribunal de Genève le sommaire de leurs arguments avec les pièces à l'appui. Rien de précis n'a transpiré encore quant aux dispositions du tribunal, que l'on s'accorde cependant à représenter comme n'étant point hostile à l'ajournement demandé par l'Angleterre.

Le Reichstag allemand vient d'être saisi du projet de loi contre les jésuites.

Voici le passage le plus important du discours prononcé, au cours du débat, par M. Wagner, conseiller intime :

« Ce n'est pas la Prusse, a-t-il dit, mais l'Eglise catholique, qui a provoqué le conflit actuel. Le parti qui domine dans cette Eglise se joue de l'unité allemande et de la paix religieuse. Les jésuites sont allés contre l'Allemagne avec plusieurs puissances étrangères. En effet, les rapports des diplomates allemands constatent, par exemple, que les jésuites français ont formé une ligue catholique embrassant dans son réseau la France, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne. Cette ligue, par le moyen d'associations et de confréries, tend à fanatiser les classes populaires inférieures, et la coopération d'une partie des jésuites allemands est acquise à ce plan. »

M. Wagner conclut en déclarant qu'il faut opposer une barrière à ces manœuvres.

L'Espagne doit s'estimer fort heureuse d'avoir de ce côté-ci des Pyrénées un voisin aussi débonnaire que la France et de n'avoir sur ses trois autres frontières absolument rien à craindre de personne. Elle peut ainsi tout à son aise s'abandonner au démon qui la travaille. Elle n'a d'autre ennemi qu'elle-même. Au mal de ses discordes intérieures ne vient pas s'ajouter l'ambition en éveil

de quelque puissance étrangère prête à mettre à profit ses crises politiques et à lui faire payer de la perte de l'une ou l'autre de ses provinces les fautes de ses hommes d'Etat et la folie criminelle des partis qui la déchirent. Il y a longtemps que le pays de Charles-Quint serait devenu la proie facile d'un conquérant et aurait vu l'invasion sinon détruire son indépendance, du moins l'entamer profondément, si elle avait affaire à la Bidassoa à une race animée des convoitises que la race germanique nourrit sur le Rhin à l'égard de notre propre patrie.

L'opinion contraire, il est vrai, est aussi soutenable et on peut se demander si la menace d'une invasion étrangère ne suspendrait pas la tête de l'Espagne ne vaudrait pas mieux pour la péninsule que la sécurité qui lui est donnée à cet égard et dont elle abuse d'une façon si déplorable. Rien n'est plus propre à faire rentrer un pays dans les voies de la saine politique que le sentiment d'un danger pressant sur la frontière. La conquête est un aiguillon que la France porte actuellement enfoncée dans son flanc et qui contribuera pour sa part au réveil de notre génie national, au rétablissement de notre santé intellectuelle et morale.

Les peuples comme les individus sont exposés à s'endormir dans la gloire et la quiétude que le passé leur a léguées, et il n'est pas mauvais que ce sommeil soit interrompu avant qu'il ne dégénère en paresse et en décadence irrémédiable.

C'est ainsi que la révolution de 89 et les guerres de l'empire ont secoué l'Allemagne de sa torpeur : toujours à quelque chose malheur est bon, pour ceux-là du moins qui savent tirer du malheur les leçons qu'il contient et profiter de l'expérience acquise.

Mais enfin il s'agit de l'Espagne et l'Espagne n'a rien à redouter du dehors, ni rien à en espérer du moins dans cet ordre de faits.

Elle n'est toutefois pas absolument fermée aux influences étrangères. La France lui a donné des rois, et tout récemment elle lui a donné des chemins de fer. En politique aussi elle nous a emprunté certaines habitudes d'esprit : il y a une espèce de girondins et de jacobins dans la péninsule, mais « hablant » espagnol, c'est-à-dire bien autrement rhétoriques encore que les nôtres. Notre activité industrielle ensuite commence à être imitée avec plus ou moins de succès dans quelques-unes de ses villes.

Mais sur un point elle se montre absolument réfractaire, et ce point est capital : la science moderne ne trouve en Espagne que le plus ingrat de tous les terrains, le génie espagnol jusqu'à présent n'a mordu que du bout des lèvres au fruit de la science moderne. Depuis trois siècles, on a peut-être beaucoup oublié mais rien appris dans le pays du Cid. Là est l'explication de la crise sociale et politique qui y est en permanence. On n'imagine pas en quel dédain, en quel mépris le véritable esprit espagnol tient l'esprit de notre temps.

La science, s'est écrié il y a quelque temps un homme considérable dans une séance des Cortès, la science n'est que mensonge et rêverie, et ce qu'elle renferme de véritablement vrai n'est pas nouveau et se trouve déjà dans sainte Thérèse de Jésus, dans Juan de la Cruz et dans fra Luis de Granada. Cette obstination à se cramponner au passé, à nier les progrès accomplis, a naturelle-

ment engendré dans beaucoup d'esprits une tendance non moins extrême en sens contraire. A force de réagir contre les besoins du temps, on les a exaspérés jusqu'à faire sortir de ses gonds la raison publique.

Les Espagnols ne savent pas bien ce qu'ils veulent, parce qu'on les a réduits à être obligés de tout vouloir à la fois. Ils sont en retard sur le monde actuel dans les mille et une directions de l'esprit de notre siècle, comment feraient-ils pour trouver sûrement une voie nouvelle et pour y entrer d'un commun accord. Chaque révolution les place, pour ainsi dire, au milieu d'un carrefour où ils ne restent unis que le temps nécessaire pour bien voir qu'ils ne s'entendent pas sur la route à choisir et à suivre. Il est tout simple que les ambitions dynastiques des prétendants au trône et les excitations des chefs de parti aient beau jeu dans des circonstances aussi lamentables. La situation de l'Espagne est un nœud gordien inextricable et s'enchevêtrant davantage à mesure qu'on s'efforce de le débrouiller. Il faudrait un Alexandre pour le trancher, mais où est l'Alexandre de l'Espagne ?

Et maintenant, sans nous en tenir à ces quelques impressions générales, entreprenons-nous d'entrer dans le détail de ce qui se passe en Espagne ? Essayons-nous de peser les chances qui restent au roi Amédée de sauver sa couronne ? Cherchons-nous l'explication des actes récents par lesquels le maréchal Serrano s'est signalé ? Le maréchal vient de perdre les étières, un nouveau ministère a été constitué, dirons-nous pourquoi et comment tout cela est arrivé ? Nous ne le tenterons pas. Depuis longtemps, le drame politique de l'Espagne échappe à l'analyse. Les hommes et les choses de la péninsule s'agitent comme les personnages d'une fée : on dirait qu'une demi-douzaine de baguettes magiques les mènent et leur servent de raison d'Etat. Tout est surprise dans ce qu'ils font et dans ce qu'ils négligent de faire. Ce ne sont que scènes imprévues, changements de décor à vue. La disparition mystérieuse de Don Carlos ne fait-elle pas penser au prince Charmant, descendant par quelque trappe machinée dans les sous-sols du théâtre ? Et Serrano lui-même ! il part pour exterminer les factieux en Biscaye et annonce en effet qu'il a dompté l'insurrection, mais au moment, qu'on nous permette l'expression, de lui couper la tête, on ne sait quel truc entre en jeu, et voilà que les chefs carlistes sont amnisties, rétablis dans leurs dignités et grades. Après cela on croit peut-être que le maréchal, nommé sur les entrefaites président du conseil des ministères, va gouverner conformément à son acte de clémence ? Non, il n'a rien de plus pressé que de vouloir proclamer l'état de siège, suspendre les libertés constitutionnelles, et le mouton tout à coup s'est changé en loup altéré d'un coup d'Etat. Une crise ministérielle s'en est suivie : un gouvernement progressiste radical tient en ce moment la scène. Pour combien de temps ? Oh ! déjà sans doute le machiniste se prépare à donner le signal qui nous fera voir encore de l'inattendu. On ne peut pas dire que l'histoire actuelle de l'Espagne soit bien édifiante ; si faut toutefois avouer qu'elle n'est pas monotone. Mais c'est égal, fêrerie pour fêrerie, nous aimerions encore mieux entendre conter

Peau-d'Ane.

COURRIER DE PARIS

Paris, 15 juin.

Il y avait bien hier six mille personnes au concert Musard. La soirée était belle et chaude, et les Parisiens, enroulés depuis si longtemps dans leurs habits d'hiver, se sont élancés, comme des papillons hors de leurs chrysalides, à ce concours de belles toilettes et des jolies femmes. Au retour, vers minuit, les boulevards regorgeaient aussi de monde, et l'on ne trouvait pas plus de place devant le café Napoléon, que rendez-vous de noble compagnie, qu'au café Américain d'en face, que son personnel fait rassembler chaque soir à la Valpurgis de l'ouest.

J'avais été dans l'après-midi à Versailles, où j'avais trouvé l'Assemblée fort inattentive à la lecture mystique que lui faisait M. de Belcastel, plus semblable à un moine du moyen-âge qu'à un représentant d'une des plus grandes nations du monde, malgré ses fautes. Un de ses collègues me dit, du reste, qu'on le croit légèrement atteint du cerveau, ainsi que le général du Temple. M. Vuillot est tiède auprès de lui.

La loi militaire poursuit sa carrière; mais, quoiqu'elle ait beaucoup de blasphémateurs, elle ne verse de torrents de lumière sur personne. On commence à n'y plus rien comprendre, et le service obligatoire sortira de là comme ces lapins qui entrent vivants par la porte d'une usine et qui en sortent par une autre sous la forme d'une gibelotte et d'un castor. Bien malin celui qui pourra le reconnaître dans le résultat des élaborations de M. Thiers et de la commission. Celle-ci, poursuivie par une sorte de clameur publique, a montré du courage et résisté aux idées du chef de l'Etat en faveur de la substitution qui eût été une espèce de remplacement pur et simple. Mais l'indomptable premier consul ne lâche pas sa proie, et l'on nous annonce, à propos des volontaires d'un an, des surprises qui feront pâlir toutes les autres. Il s'agitrait de donner pour garantie à cette institution qui en aurait tant besoin... devinez quoi ? Des examens sévères... Vous n'y êtes pas. Le paiement d'une certaine somme... J'avoue que la chose me paraît si forte que j'ai peine à y croire, et cependant on m'affirme cela avec tant d'assurance que je suis bien obligé de vous en donner la nouvelle.

J'ai demandé à des députés bien placés pour le savoir ce qu'il peut y avoir de vrai dans le bruit qui court d'un rapprochement de M. d'Orléans avec le comte de Chambord.

L'un des amis de ce dernier prétend que cette rumeur n'est rien que d'exact. Les princes n'auraient demandé à leur parent que d'adhérer au fameux manifeste de la droite, et comme ce fameux manifeste ne parle pas du drapeau, on regarde l'adhésion comme certaine. Alors le départ des fils et petits-fils de Louis-Philippe pour Frohsdorf aurait lieu, et s'il y avait un prétendant de moins, il y aurait bientôt, au dire de mon interlocuteur, une monarchie de plus.

C'est là, ajoutait-il, ce qui aurait dû se faire depuis longtemps, si le comte de Paris et le duc d'Alma étaient de vrais Bourbons et non des révolutionnaires.

Quant à l'alliance des légitimistes et des bonapartistes, il ne faudrait point y croire. M. Mayol de Lupis, de l'Union, qui a soulevé ce lièvre, n'est pas un sérieux par personne, et, quoique la droite déteste la République, la majorité de ses membres l'aimerait encore mieux que l'empire. Sur ce dernier point, je veux bien ajouter foi à ce qu'on me dit ; mais le pèlerinage de Frohsdorf est plus sujet à caution. Je vous le répète, j'y croirai quand je le verrai, et encore... L'impopularité des idées incarnées dans le comte de Chambord est telle qu'il faudrait que les princes d'Orléans fussent fous pour aller s'attacher cette pierre au cou. Mais les illusions du parti légitimiste ne m'étonnent pas ; il y a toujours été sujet, et les mêmes gens, qui ne savent, à l'heure qu'il est, comment secouer le joug de M. Thiers, assuraient, il y a moins de quinze jours, que tout était prêt pour le remplacement au premier coup de tête, que le maréchal Mac-Mahon avait accepté la présidence du gouvernement, etc. Vous voyez ce qu'il en est. Ils n'ont personne, et le duc de Magenta moins que tout autre.

Celui-ci serait encore bien fou de se jeter dans ce guépier, quand il doit à son éloignement de toute intrigue politique la considération et l'influence dont il jouit. Cette influence sur l'armée est des plus grandes, me disent tous les officiers que je rencontre. Son honnêteté le fait respecter, et sa simplicité aimer de tous. Avec lui aucun désordre n'est à craindre ; car l'armée le suivra partout.

M. Thiers, d'ailleurs, aurait, dit-on, reconnu qu'il était allé trop loin l'autre jour, et les mauvais plaisants prétendent même qu'il aurait pleuré dans le gilet du fidèle Arbaté, autrement dit de M. Barthélemy Saint-Hilaire. Je ne crois pas beaucoup aux larmes, si ce n'est à celles du crocodile. Mais je crois volontiers que le président voit qu'il a inutilement usé d'un atout suprême, et il est comiquement usé d'un atout unique de l'autre jeu de banque. Le fait est que l'alcéridé de l'autre jour a fait place à un front quelque peu soucieux. Les élections n'y seraient-elles pas aussi pour quelque chose ? On peut vouloir des républicains et ne pas être enchanté de la nomination de M. Barni, d'un homme qui a dit que l'histoire du consulat et de l'empire était à refaire, ni plus ni moins que la loi du recrutement. M. Thiers ne veut pas passer pour un monarchiste ; il a pris le costume républicain, soit, mais si la République prend de ces privautés avec lui, il trouvera peut-être qu'on le déguise trop.

Un vieux monsieur, figure colorée, barbe et moustache grises, une vraie figure de major de cavalerie en retraite, assistait à la séance de l'Assemblée dans la loge présidentielle, et l'on m'a dit que c'était Don Fernando, non pas roi des Espagnes, comme le raconte la chanson, mais simplement père du roi de Portugal. On racontait qu'il avait déjà assisté le matin à l'ouverture du procès Dubourg, dont vous devez connaître, à l'heure qu'il est, les principaux détails et le verdict.

Je vous recommande les lettres qui sont au dossier et, je crois, ne sont pas publiées par tous les journaux. Elles jettent un jour sur cette affaire, moins claire qu'elle ne le paraît au premier abord. Malgré les torts bien réels de l'accusé, on a trouvé la sentence extraordinairement sévère ; car enfin, si M. Dubourg a cherché jusqu'à un certain point ce qu'il a trouvé, il avait affaire, d'autre part, à une femme bien singulière. « Des larmes de treize ans, disait le commandant du Petit-Thouars, son beau-frère, Denise était d'une coquetterie sans nom ; jeune ou vieux, beau ou laid, elle ne pensait qu'à plaire. » Tous les détails du procès le prouvent assez, et l'on peut dire que la famille de cette jeune femme est la première à convenir de ses torts.

Aussi s'attendait-on généralement à deux ans de prison, et non à une peine infamante comme la réclusion.

La déposition du docteur Tardieu paraît avoir fait une grande impression sur les jurés.

On se plaint de M. Burin-Desroziers, le président, qui aurait dirigé les débats avec des apparences fâcheuses de partialité et aurait fait de son résumé un véritable réquisitoire. Il n'a pour lui que les dames, à quelques-unes desquelles j'ai entendu dire que M. Dubourg méritait le bagne. Pourquoi lui le bûcher ou la roue ? Ah ! quelles jolies choses on verrait si les dames rendaient la justice !

On a enterré hier, au milieu d'un grand concours de monde, M. de Chilly, le directeur de l'Odéon.

Louis Ulbach vient d'être condamné pour avoir vendu un numéro de son journal plus cher dans le but de payer une amende. Je vous avais déjà parlé de cette nouvelle jurisprudence.

Il ne me reste que le temps de vous annoncer pour demain l'analyse de deux ouvrages qui viennent de paraître et dont l'un (*Papiers de la famille impériale*) est écorçant contre le maréchal Bazaine comme commandant de l'expédition du Mexique.

N.

Le Journal officiel, dans sa partie non-officielle publiée, la note suivante :
Le journal l'Avenir national a, dans son numéro du 2 juin courant, annoncé qu'un grand travail de nominations, destiné à réparer les quelques erreurs commises par la commission de révision des grades, se préparait, en ce moment, au ministère de la guerre.

FEUILLETON DU JOURNAL DE LYON

Du 17 Juin 1872.

LE ROI LEAR DE LA STEPPE

(Extrait de la Revue des Deux-Mondes.)

La soupe était déjà sur la table quand je revins à la maison. Ma mère me gronda de l'avoir fait attendre. Je lui offris les bécaffes que je rapportais ; mais elle ne les regarda seulement pas, elle avait l'air mécontent. Souvenir, Lizinski et Gitkof se tenaient dans la salle à manger. Le major en retraite s'était fourré dans un coin comme un écuyer en pénitence. Son visage exprimait la confusion et le dépit ; ses yeux étaient rouges, on eût dit qu'il venait de pleurer. Je n'eus pas grand-peine à deviner que, si ma mère montrait de la mauvaise humeur, mon arrivée tardive n'y était pour rien. Elle ne dit pas un mot pendant tout le dîner. Le major jetait sur elle des regards pleins de tristesse, ce qui prouvait que l'empêchement de manger avec voracité. Souvenir tremblait comme s'il avait eu la fièvre ; seul, Lizinski gardait une attitude assurée.

— Vikenti Ossipitch, lui dit tout à coup ma mère, je vous prie d'envoyer dès demain un équipage à M. Kharlof pour le faire venir ici,

puisque on vient de m'avertir que le sien n'est plus à sa disposition, et faites-lui dire qu'il faut absolument qu'il vienne ; je désire le voir.

Lizinski allait répondre, mais il se retint. — Faites aussi savoir à Stokline que je lui ordonne de paraître devant moi... Entendez-vous bien ? je l'ordonne.

— Voilà un vaurien qu'il faudrait... murmura Gitkof dans son assiette ; ma mère lui jeta un tel regard de mépris, qu'il se tut aussitôt et détourna la tête.

— Martin Petrovitch ne viendra pas, me souffla Souvenir à l'oreille au moment où nous quitions la salle à manger. Vous ne pouvez imaginer ce qu'il est devenu ; l'esprit humain se refuse à le comprendre. Il n'entend rien de ce qu'on lui dit, parole d'honneur. Cela fait penser au proverbe : la fourche a saisi la couleuvre. — Et Souvenir partit de son vilain rire.

La prédiction de Souvenir se trouva justifiée ; Kharlof ne voulut pas se rendre chez ma mère.

Celle-ci ne se tint pas pour vaincue. Elle lui fit parvenir une lettre écrite de sa propre main. Kharlof lui renvoya un morceau de papier à sucre sur lequel étaient écrits en grandes lettres les mots suivants : « Devant Dieu, je ne puis. La honte me tuerait. Laissez-moi disparaître... Merci... Ne me tourmentez pas. — Kharlof Martinko (1). »

Stokline vint, mais un jour entier plus tard que ma mère ne lui avait ordonné de paraître. Elle le fit introduire dans son cabinet. La conversation ne dura pas plus d'un quart d'heure ; Stokline sortit de chez ma mère, le visage enflammé, avec une expression si insolentement méchante, que, l'ayant rencontré dans le salon, j'en restai stupéfait, et Souvenir, qui s'était glissé derrière moi, ne put achever son éclat de rire habituel.

Quand ma mère sortit de son cabinet, elle

(1) Diminutif méprisant de Martin.

n'avait pas le visage moins rouge et déclara à haute voix, devant tous ses gens, que jamais elle ne permettrait que Stokline fût admis en sa présence.

Et si les filles de Martin Petrovitch, ajouta-t-elle, osaient se présenter, car elles ont assez d'impudence pour le faire, il faut aussi leur refuser la porte.

A dîner, elle s'écria tout à coup : — Voyez-vous, quel misérable petit juif ! C'est moi qui l'ai tiré de la boue, par ses oreilles comme un lièvre emboûlé, j'en ai fait un homme, il me doit tout, et il a l'audace de dire que je ne devrais pas me mêler de ce qui ne me regarde pas, que Martin Petrovitch fait le capricieux, qu'on aurait tout de le traiter avec trop d'indulgence... Trop d'indulgence ! Comprenez-vous cela ? Oh ! l'ingrat petit crapaud !

Le major Gitkof voulut profiter de l'occasion pour placer son mot ; elle l'arrêta dès qu'il ouvrit la bouche. — Tu es bon aussi, toi, s'écria-t-elle. Tu n'as pas pu venir à bout d'une fille... et ce se dit un officier ! Je m'imaginais comme ton bataillon devait l'obéir ! Et il avait encore la prétention de devenir mon intendant, un bel intendant que j'aurais eu là ! Lizinski, qui était assis au bout de la table, sourit avec satisfaction, et l'infortuné major, agitant ses moustaches, cacha son long visage dans les plis de sa serviette.

Après dîner, il sortit sur le perron pour y fumer sa pipe selon son habitude ; il me parut si délaissé, que, malgré mon peu de sympathie, je m'approchai de lui. — Gavril Fedoulitch, lui dis-je, comment se fait-il que vos fiançailles avec Evlampia soient allées au diable ? Je vous croyais marié depuis longtemps.

L'ex-major me jeta un regard plein de mélancolie. — Un serpent venimeux, répondit-il en accentuant avec amertume chaque syllabe, un serpent sorti en rampant de dessous une racine pourrie m'a percé de son dard, et a mis en poussière toutes mes espérances dans cette vie.

Et je vous aurais raconté, Dmitri Séménitch, toutes mes misères, si je ne craignais d'allonger le cou de mon maître votre mère. — Le mot de Procope : — vous êtes trop jeune, — me revint aussitôt à la mémoire. Gitkof poussa un gémissement, et se frotta la poitrine de son poing fermé. — La patience ! la patience ! voilà tout ce que me reste... Souffrez, vétérans, souffrez, vieux soldats ! Tu as servi ton tsar avec fidélité, sans peur et sans reproche ; tu n'as épargné ni ta sueur, ni ton sang... et voilà dans quel pétrin tu es tombé ! Si cela s'était passé dans mon régiment et si j'en avais eu le pouvoir, continuait-il en aspirant avec violence la fumée de son long tuyau, je l'aurais, je l'aurais traité à coups de plat de sabre... Gitkof retira sa pipe, et regarda devant lui, comme s'il eût aperçu le tableau que son imagination lui retraçait en ce moment. Souvenir s'approcha en sautillant. Je les laissai ensemble, et me promis de revoir Kharlof, coûte que coûte, tant ma curiosité enfantine était excitée par tous ces propos.

Le lendemain, je partis de nouveau avec mon chien et mon fusil, mais cette fois sans Procope, pour le bois de Leskovo. Il faisait un temps merveilleux ; je crois que nulle part, hors de la Russie, on ne trouve un temps pareil au mois de septembre. Le calme était si grand qu'on pouvait entendre à plus de cent pas un écureuil sautiller sur les feuilles sèches qui déjà jonchaient le sol ; on entendait même une branche morte se détacher du sommet d'un arbre, se heurter faiblement à d'autres branches et tomber enfin dans l'herbe fine... tomber pour toujours.

L'air, ni chaud ni frais, mais plein de senteurs et comme légèrement acidulé, vous picotait doucement les joues et les yeux. Un fil de la Vierge, souple comme la soie, arrivait en flottant dans l'air, s'accrochait aux canons du fusil et s'étendait de toute sa longueur, signe certain d'un beau temps soutenu. Le soleil jetait une lumière pâle et molle, on eût dit un

clair de lune. Je trouvais des bécaffes, mais je n'y faisais pas grande attention cette fois ; je savais que le bois de Leskovo arrivait presque à l'habitation de Kharlof, jusqu'à la base de son jardin, et je me dirigeai de ce côté sans savoir au juste de quelle façon j'y pourrais pénétrer, ni même si je ferais bien de l'essayer, puisque ma mère était en délicatesse avec les nouveaux maîtres du domaine.

Tout à coup j'entendis des pas à quelque distance de moi. J'écoutai, quelqu'un se dirigeait de mon côté. — Tu aurais dû prévenir, dit une voix féminine.

— Allons donc, répondit une voix d'homme ; est-ce qu'on peut tout faire à la fois ?

Ces voix m'étaient connues. Une robe bleue apparut à travers les noisetiers déjà privés de leurs feuilles, un caftan de couleur sombre se montra près d'elle ; puis Evlampia et Stokline sortirent à cinq pas de moi sur la clairière où je me trouvais.

Tous deux se troublèrent à ma vue. Evlampia se tourna aussitôt, et disparut dans les broussailles. Quant à Stokline, il hésita un moment, puis s'approcha de moi. Son visage n'offrait plus la moindre trace de cette humilité obséquieuse avec laquelle, quatre mois avant, il frottait dans ses mains la gourmette de mon cheval en le promenant dans la cour de son beau père ; cependant je n'y vis pas non plus cet air de défi insolent qui m'avait tant frappé la veille.

— Avez-vous tout beaucoup de bécaffes ? me demanda-t-il en soulevant sa casquette et en passant sa main dans les boucles de ses cheveux noirs. Vous chassez dans notre bois, mais soyez le bienvenu ; nous ne nous y opposons pas, au contraire.

— Je n'ai rien tué aujourd'hui, et je vais quitter votre bois sur-le-champ.

Stokline s'empressa de remettre sa casquette.

— Que dites-vous ? s'écria-t-il en étendant les deux mains ; nous ne vous chassons pas,

nous sommes même enchantés... Evlampia, venez-vous, vous dira la même chose. Evlampia, venez ici. Où est-elle donc ?

La tête d'Evlampia parut au-dessus des buissons ; mais elle se rapprocha point.

— Je dois même dire, reprit Stokline, qu'il m'a été très-agréable de voir Stokline, qu'il m'a été très-agréable de voir Stokline. Madame votre mère a daigné se fâcher hier contre moi, sans vouloir entendre aucune explication. Et moi, je vous le dis comme je le dirais devant Dieu, je ne m'accuse d'aucune faute. Impossible d'en agir autrement avec Martin Petrovitch ; il est tombé tout à fait en enfance.

Nous ne pouvons pas pourtant satisfaire tous ses caprices, et quant à des respects, il en a tant qu'il en veut. Demandez plutôt à Evlampia Martinovna.

Evlampia ne bougea point.

— Mais pourquoi, Vladimir Vassilitch, lui dis-je, avez-vous vendu le cheval de M. Kharlof ? — Je ne pouvais pas digérer que cette pauvre bête fût tombée aux mains d'un paysan.

— Pourquoi nous l'avons vendu ? Belle question ! A quoi pouvait-il servir ? A manger du foin sans profit. Un paysan saura toujours le faire labourer. Quant à Martin Petrovitch, s'il lui prend l'envie de sortir, il n'a qu'à nous en faire la demande. Nous ne lui refusons pas une voiture... si ce n'est un jour de travail.

Vladimir Vassilitch ! dit Evlampia d'une voix sourde, comme pour l'appeler, et sans quitter sa place. Elle tordait autour de ses doigts des liges de platin et en faisait sauter les têtes en les frappant l'une contre l'autre.

— Il y a encore le petit Cosaque Maximka, continua Stokline... Martin Petrovitch se plaint qu'on le lui a enlevé pour le mettre en apprentissage. Daignez y réfléchir vous-même ; qu'aurait-il fait chez Martin Petrovitch ?

(A suivre.)

IVAN TOURGUENEF.

La commission de révision des grades était une délégation de l'Assemblée nationale et, à ce titre, elle a procédé avec des pouvoirs souverains. Le ministre de la guerre ne peut donc avoir en aucune manière à modifier ses décisions.

TABLETTES VERSAILLAISES

M. de Belcastel avait à continuer la lecture de son discours en faveur de la substitution. Grand, maigre, pâle, avec des yeux ardents, l'honorable député de l'extrême droite débute avec des gestes et un accent de prophète une harangue toute pleine d'une rhétorique sibylline, mêlée de nuages et d'éclairs. C'est peut-être très-beau, très-inspiré (quoique très-étudié) ce qu'il dit; mais la Chambre n'écoute pas. La gauche rit à contempler le mouvement de ces bras qui vont, viennent, traçant dans l'air des caractères hiéroglyphiques, et cette bouche, pareille à l'antre de Trophonius, d'où s'échappe le bruit sourd et inarticulé des oracles.

La droite elle-même cause et laisse passer d'un regard indifférent et d'une oreille inattentive les métaphores bibliques, les fragments de phrases à la de Maistre, « l'esprit de révolte » qui envahit le siècle, « la verge de fer qui doit nous gouverner, etc., etc. »

Par moments, le bruit est si assourdissant, que l'orateur s'arrête, et, patient comme l'éternelle justice, inflexible comme la prophétie, « j'attendrai », dit-il.

M. le président Grévy, qui excelle à dire juste ce qu'il veut dire et dans la nuance précise où il le veut dire, exhorte l'Assemblée à se taire :

— A défaut d'attention, vous devez au moins le silence à l'orateur.

Tout d'un coup, M. de Belcastel, plus sûr de sa mémoire à mesure qu'il approche du port désiré de la péroraison, abandonne son manuscrit, ouvre ses voiles et se met à vaticiner avec une exaltation extraordinaire. Hélas ! l'effet est encore médiocre ou plutôt pire. Le respect s'en est allé, « les dieux s'en vont » comme dit M. de Belcastel.

Que si vous désirez à toute force savoir ce qu'a bien pu dire M. de Belcastel, les dernières lignes de sa péroraison en donneront un léger aperçu. « Si les dieux s'en vont, lorsque les régiments arrivent, rien n'y fait, tout est perdu. Ce n'est pas le nombre des portables qui régénère un peuple. Je le demande à Pélagie sur son rocher des Asturies, et à Jeanne-d'Arc aux portes d'Orléans, etc., etc. »

Il paraît que Jeanne-d'Arc aux portes d'Orléans et Pélagie sur son rocher des Asturies sont partisans de la substitution !

M. de Cisse, ministre de la guerre, voudrait bien ne point contrarier Jeanne-d'Arc et Pélagie. Aussi, tout en déclarant que le gouvernement, de concert avec la commission, repousse la substitution, annonce-t-il que l'article 55, relatif aux volontaires d'un an, pourvu qu'il soit suffisamment bien compris, donnera toutes les satisfactions désirables. Ayant ainsi parlé, M. de Cisse va se rasseoir auprès du président de la République.

Mais aussitôt voici que M. le ministre de la guerre se lève de nouveau et remonte à la tribune. Qu'est-ce encore ? Jeanne-d'Arc et Pélagie ne se tiennent point pour satisfaits. Il faut que M. le ministre explique que l'article 55 ne sera pas suffisamment compris, mais... ELARGI ! Elargi afin que tout le monde y trouve satisfaction.

Et allez donc ! Jeanne-d'Arc et Pélagie doivent être tout à fait rassurés maintenant.

Mais Numa Baragnon ne l'est point encore. On ne pourra certes point dire de ce rusé Nimois qu'il ne sait point tirer profit de la victoire.

Très habilement et avec une incontestable logique, étant donnée la promesse de M. de Cisse relative aux modifications et enlargissements de l'article 54, Numa Baragnon demande qu'on attende la discussion de cet article pour juger la substitution. Modifiez d'abord, enlargez, puisque vous consentez à modifier et à enlargir, nous verrons après.

Perfidie, mais serré, il n'y a point à dire. La substitution est une chose excellente, mais au point de vue des partisans de la substitution et des promesses inconsidérées de M. de Cisse, c'est fort bien raisonné.

Le gouvernement fort embarrassé se tient coi.

C'est le rapporteur de la commission, M. de Chasseloup-Laubat, qui va nous tirer de ce mauvais pas. Moins engagé que M. de Cisse, il fait une charge à fond contre la substitution.

C'est, dit-il, le remplacement dans des conditions plus mauvaises qu'il n'existerait antérieurement. Bientôt vous verrez les marchands d'hommes rôder autour de nos casernes et tenter nos braves et pauvres soldats par des séductions honteuses. La substitution, c'est la mort du volontariat d'un an.

A quoi bon, en effet, s'engager pour une année, quand on sera sûr de servir six mois seulement même dans le cas où le sort vous ferait tomber sous le coup des cinq années ?

Tout cela est trop juste pour que M. Baragnon n'en profite. Tourneant le dos à la commission, il aime mieux s'en tenir à la parole du gouvernement, et la tirer par les cheveux jusqu'à ses conséquences les plus rigoureuses. Encore une fois, dit-il, commencez par étendre votre article 54. — Ici le gouvernement, par l'organe de M. Dufaure, hasarde une réserve timide. « M. le ministre de la guerre, dit le garde des sceaux, n'a point employé l'expression « d'étendre », mais celle « d'élargir ». M. Dufaure fait ce qu'il peut, sa situation n'est point comode.

Pour parachever la manœuvre Baragnon, voici que M. de Barante retire son amendement en faveur de la substitution.

« Nous le reprenons ! » crie tout d'une voix le banc de la commission. Il sera beaucoup pardonné à la commission pour ce cri là.

Vous avez bien compris, n'est-ce pas vrai, le mouvement ? La commission reprend l'amendement, non pour le défendre, mais pour le faire condamner sur-le-champ. C'est M. Bethmont qui, de concert avec le colonel Langlois, les généraux Charette et Pellissier, met son nom au bas de l'amendement abandonné par M. de Barante.

M. de Belcastel, lui aussi, veut retirer son amendement. Même manœuvre : on le lui reprend. L'âme chevaleresque de M. de Belcastel s'émue, il ne veut pas que son amendement soit battu sous un autre pavillon que le sien. Et il déclare le maintenir, prêt à partager sa fortune. Salut au vieux honneur français !

On passe au scrutin.

Pour..... 38 voix.

Contre..... 545.

Voilà un résultat éloquent. Il n'y a rien de tel que grand jour d'un bon et immédiat scrutin public pour faire rentrer dans l'ombre les velléités malsaines et réveiller les pudeurs.

Reste l'amendement de Barante. Le terçat député d'Auvergne persiste à le retirer. Cette

fois c'est M. Jean de Vauluze qui s'élance à la tribune pour déclarer que l'amendement est repris par lui et ses amis.

L'amendement de M. de Barante diffère de celui de M. de Belcastel en ce qu'il ne permet la substitution qu'entre jeunes gens non plus seulement de la même année, mais du même département.

Petite différence, quant au résultat... Mais la question n'en est pas moins grave au fond. Comme le dit M. Gent, M. de Barante ne retire momentanément son amendement que sur la foi des promesses de M. de Cisse. M. Gent et ses amis repoussent l'amendement de M. de Barante en dehors de ces promesses.

La question étant ainsi posée, si la droite repoussait l'amendement de M. de Barante, comme elle a repoussé celui de M. de Belcastel, elle paraîtrait renoncer du coup aux concessions qu'elle demande et qu'on lui a promises sur l'article 54.

Comment faire ? Voter l'amendement de M. de Barante ? La droite n'oserait cependant pas, la France est la qui regarde et qui lira les noms demain.

Quelques membres de la majorité soutiennent qu'on n'a pas le droit de reprendre un amendement, avec l'intention de voter contre. Mais M. Grévy lit le règlement ; il est formel. M. Gent est dans son droit.

En bien, nous nous abstenons de voter, dit une voix.

Ainsi dit, ainsi fait. Le scrutin donne :

Pour..... 2 voix.

Contre..... 337.

Or, pour la validité du vote, le nombre de 370 voix est de rigueur. La manœuvre de l'abstention a réussi.

Sauf interprétation contraire du règlement... c'est ce qui sera examiné lundi.

A lundi donc. Et surtout ne perdons pas le fil (si tenu) qui nous aidera peut-être à sortir de ce labyrinthe.

Voici quelques nouveaux détails que nous empruntons à l'Agence Havas sur la réunion Johnston :

Le général Changarnier présidait la séance composée de députés de la droite, parmi lesquels on peut citer MM. d'Audoubert-Pasquier, le duc de Dcaux, Pichon, Raoul Duval, général de Chabaud-Latour, de Carayon-Latour, de Talhouët, de Juge, etc.

M. Johnston, qui a pris le premier la parole, a dit que la manière de gouverner du président de la République était pleine de périls et que, dans l'intérêt des doctrines conservatrices, il fallait l'engager à gouverner avec la majorité de l'Assemblée.

M. Plichon a exposé que les élections du Nord ne pourraient rien, que ce département était conservateur et que les hommes d'ordre avaient voté pour les radicaux, « est parce qu'il n'y avait pas de Thiers appuyé les radicaux et qu'il n'y avait pas l'impulsion momentanée des monarchistes ».

M. Raoul Duval a développé l'interprétation qu'il comptait faire à l'Assemblée, non dans l'intérêt d'un parti monarchique, mais du pays.

M. d'Audoubert-Pasquier a fait l'éloge de M. Thiers, et a conclu à ce que M. Raoul Duval ne déposât pas son interpellation.

Selon lui, il y aurait danger à provoquer une rupture entre la majorité et M. Thiers. Il faut faire seulement une démarche auprès de M. Thiers pour l'engager à gouverner avec la majorité.

Cette motion a été adoptée à l'unanimité.

Le Courrier de France nous apporte, sur ce qui s'est passé avant-hier à la réunion du centre droit, les informations suivantes :

Le centre droit a eu avant-hier soir, à son local de l'hôtel de la Gare, la réunion annoncée.

M. Léon de Guiraud, le duc d'Audoubert-Pasquier, le duc de Broglie, M. Desjardins et Saint-Marc Girardin ont successivement pris la parole.

Tous ces orateurs ont parlé à peu près dans le même sens que ce qui avait été dit la veille à la réunion Johnston, dont nous avons indiqué hier le caractère et la portée.

Les résolutions prises par la réunion du centre droit sont absolument les mêmes que celles qui avaient été arrêtées à la réunion Johnston.

Il a été par conséquent décidé que, avant de s'occuper de l'opportunité d'une interpellation sur la politique générale intérieure, des démarches collectives seraient faites auprès de M. Thiers par des députés des différentes fractions de la majorité conservatrice pour l'amener à choisir dans leur sein un cabinet réellement parlementaire.

C'est la ce qui a dû faire hier l'objet de l'entrevue que M. Thiers a eue à Paris avec l'ambassadeur d'Allemagne.

Le journal le Français dit que ce sera probablement le général comte Schramm, le plus ancien des généraux de division, qui sera appelé à présider le conseil de guerre qui devra juger le maréchal Bazaine. L'amiral Tréhouart, par suite de son état de santé, serait, en effet, dans l'impossibilité d'accepter cette pénible mission. Le général de Schramm qui est en bonne santé, n'a pas moins de 83 ans ; il est général de brigade depuis près de 60 ans et général de division depuis environ 40 années.

Ainsi que le télégraphe nous l'a annoncé hier, les débats de l'affaire Dubourg ont été terminés dans la même journée. Après l'audition des témoins à décharge, M. l'avocat général Benoist a soutenu l'accusation, M. Carraby a présenté la défense de M. Dubourg, puis M. le président Burin-Desroziers a résumé les débats et le jury s'est retiré dans la salle des délibérations.

Le verdict du jury a été affirmatif sur la question d'homicide, négatif sur celle de la préméditation. En conséquence, la cour a condamné M. Arthur-Leroy Dubourg à 5 ans de réclusion. Pendant le résumé du président, un incident pénible a eu lieu. M. Dubourg, ayant avalé le contenu d'un flacon d'éther qu'on lui présentait à respirer, est tombé comme foudroyé sur son banc.

On a dû l'emporter. Quand on l'a ramené pour entendre la lecture du verdict du jury, il avait l'air hébété et ne pouvait se soutenir. Cependant il a pu entendre l'arrêt, et on le vit essayer de se raidir, et on l'entendit murmurer, pendant qu'on l'emmenait, ces mots : Oh ! la justice des hommes !

M. Leroy Dubourg s'est pourvu en cassation contre l'arrêt qui l'a condamné à 5 ans de réclusion.

Il est à remarquer que le télégraphe nous l'a annoncé hier, les débats de l'affaire Dubourg ont été terminés dans la même journée. Après l'audition des témoins à décharge, M. l'avocat général Benoist a soutenu l'accusation, M. Carraby a présenté la défense de M. Dubourg, puis M. le président Burin-Desroziers a résumé les débats et le jury s'est retiré dans la salle des délibérations.

Le verdict du jury a été affirmatif sur la question d'homicide, négatif sur celle de la préméditation. En conséquence, la cour a condamné M. Arthur-Leroy Dubourg à 5 ans de réclusion. Pendant le résumé du président, un incident pénible a eu lieu. M. Dubourg, ayant avalé le contenu d'un flacon d'éther qu'on lui présentait à respirer, est tombé comme foudroyé sur son banc.

On a dû l'emporter. Quand on l'a ramené pour entendre la lecture du verdict du jury, il avait l'air hébété et ne pouvait se soutenir. Cependant il a pu entendre l'arrêt, et on le vit essayer de se raidir, et on l'entendit murmurer, pendant qu'on l'emmenait, ces mots : Oh ! la justice des hommes !

M. Leroy Dubourg s'est pourvu en cassation contre l'arrêt qui l'a condamné à 5 ans de réclusion.

Il est à remarquer que le télégraphe nous l'a annoncé hier, les débats de l'affaire Dubourg ont été terminés dans la même journée. Après l'audition des témoins à décharge, M. l'avocat général Benoist a soutenu l'accusation, M. Carraby a présenté la défense de M. Dubourg, puis M. le président Burin-Desroziers a résumé les débats et le jury s'est retiré dans la salle des délibérations.

Il se produit un fait dans le département d'Eure-et-Loir qui pourrait avoir des conséquences très-graves. Nous en empruntons le récit à l'Indépendance belge. M. Waddington, Anglais naturalisé et cousin du député, possède, à 4 kilomètres de Dreux, deux usines de tissage qui occupent 4,000 ouvriers français. Avant la guerre, écrit ce journal correspondant de Paris, 100 Allemands y avaient travaillé. Ces 100 Allemands demandent aujourd'hui à reprendre leur travail, mais les 4,000 ouvriers français ont réclaté et s'y opposent. M. Waddington, de son côté, tient à ce que ses ouvriers allemands reviennent dans l'usine.

La question est donc sérieuse, car les ouvriers allemands demandent d'autant plus à revenir, qu'ils ont déjà travaillé depuis longtemps dans la fabrique et qu'ils sont avec leurs familles propriétaires de maisons ou en voie d'acquiescence des maisons.

D'autre part, les 4,000 ouvriers français habitent dans plusieurs villages très-rapprochés les uns des autres et à côté des habitations des Allemands. On ne sait comment se terminera le conflit. Les ouvriers allemands demandent à être naturalisés. La question est de savoir si la demande de naturalisation sera accueillie favorablement.

On mande de Marseille qu'un incendie s'est déclaré le 15 juin vers dix heures dans les docks du 2^e quartier.

La pompe du port, habilement manœuvrée, est parvenue à maîtriser le feu vers une heure.

Plusieurs centaines de balles de coton ont été détruites.

Le plancher du second étage s'est écroulé ; on n'a pas eu d'accident à déplorer.

Cet accident a causé un instant d'émotion à la Bourse. Les dégâts sont circonscrits.

Trois cents soldats allemands ayant été atteints d'une épidémie, à Epernay, ont dû quitter leurs baraquements, et les habitants se trouvent menacés de les recevoir ; ils réclament, et c'est justice, pour que dans ces conditions ils ne puissent être exposés à les loger chez eux.

Un projet de tunnel sous-marin destiné à relier la Suède et le Danemark, entre Helsingborg et Elsenaur, a été présenté aux gouvernements suédois et danois, par MM. Edwards, ingénieur anglais, et Petersen, négociant de Copenhague. La réalisation de ce projet ne présente pas de grandes difficultés, paraît-il.

Le télégraphe nous apporte de Londres des nouvelles sur les événements du Honduras, dont nous avons déjà dit un mot hier.

Les troupes de San Salvador, sous le commandement du général hondurien don Juan Lopez, ont pris possession de Comayagua, capitale du Honduras et de tout le territoire. Le général était secondé par le gouvernement de Guatemala.

L'ex-président Medina est parti et le général Lopez est à la tête du gouvernement.

L'ordre et la tranquillité régnent, dit-on, dans le pays. Le commerce et les travaux publics n'ont pas souffert.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 15 juin.

PRÉSIDENCE DE M. MARTEL VICE-PRÉSIDENT.

A 2 heures et demie la séance est ouverte. A propos du procès-verbal, M. Ch. Brun demande de rectification au Journal officiel le mot comme ayant voté pour l'amendement relatif à la substitution. Il a voté contre, car il a toujours été contraire au remplacement sous toutes les formes.

M. de Belcastel fait également une rectification à propos du vote sur son amendement ; il n'est pas abstenu, il a voté en faveur de cet amendement.

Le procès-verbal est adopté. L'ordre du jour appelle la délibération unique sur un projet de loi tendant à élever exceptionnellement de 33 à 42 millions francs le crédit des dépenses diverses et accidentelles, frais de passage. (Chap. 71 du budget des cultes, exercice 1871.)

Plusieurs voix. — L'appel nominal.

M. le président. — Le scrutin consigne le nombre des membres présents.

On procède au vote dont voici le résultat :

Majorité absolue, 290

Pour, 574

Contre, 5

L'Assemblée a adopté le projet de loi consacrant un échange entre l'Etat et la commission administrative de l'hospice civil d'Arras.

Elle passe ensuite à la discussion du projet de loi ayant pour objet la concession à la compagnie du Nord des chemins de fer :

1^o De Montsoult (ligne d'Epinau à Luzarches) à Amiens ;

2^o De Cambrai à la frontière belge vers Dour. L'urgence a été déclarée.

M. le président. — La parole est à M. de Janzé sur la discussion générale.

M. de Janzé. — Le projet est des plus importants, et je regrette qu'il ait été inscrit à l'ordre du jour en quelque sorte d'une manière silencieuse. (Rumeurs à droite.)

M. de Janzé s'élève contre le projet de loi. Il trouve que c'est faire la part trop belle aux grandes compagnies. Les intérêts publics ne peuvent être sauvegardés à leur égard que par la voie concurrentielle. La voie concurrentielle peut donc seule être adoptée.

La compagnie de Lyon a déjà plus de 6,000 kilomètres, la compagnie du Nord n'est pas moins bien dotée ; et il y a une connexion entre le projet actuel et celui de Calais à Marseille. On arrivera par ce projet à unir tout chemin de fer concurrent qui pourrait se diriger de Paris à Abbéville et de Paris à la mer.

M. de Janzé refuse des conditions plus avantageuses qui pourraient être offertes. On ne peut voter le principe du chemin de fer comme étant d'intérêt public, mais il serait utile de réserver l'adjudication publique.

M. de Cézanne, rapporteur du projet, répond que le chemin de fer en question n'a pas l'importance que lui attribue M. de Janzé. Le chemin de fer de Cambrai à Dour n'aurait qu'une longueur de 1838.

Il y a longtemps, comme on voit, que la question est à l'étude. Elle a été résolue au mieux des intérêts généraux et des intérêts des localités qu'il traverse.

M. des Rotours voudrait savoir du gouvernement si la loi de 1865, relative aux chemins de fer d'intérêt local, n'est pas compromise dans sa pensée avec le projet actuel.

M. de Larcy, ministre des travaux publics, d'abord en voulant une concession de chemin de fer il n'y a pas de principe engagé. La loi veut ce qu'elle veut, mais elle n'engage pas de principe. Nous n'avons donc aucune intention de porter atteinte à la loi de 1865 sur les chemins de fer d'intérêt local et nous n'admettons que les chemins de fer de véritable intérêt public. Et l'espèce en suivant la droite ligne, je ne me laisserai déborder par aucun des courants qui tendent à transformer les intérêts locaux ou intérêts publics ou à réduire les intérêts publics à des intérêts locaux. Nous ne promettons aux compagnies que ce qui est leur droit. La loi de 1865 n'est nullement compromise. Je ne suis pas l'auteur de la convention, je l'ai trouvée au cours du projet et j'ai sauvegardé les intérêts du département du Nord par là, je promets toute ma sympathie.

M. Testelin. — M. le ministre dit que le chemin a été abandonné en 1871, par le département du Nord. La raison c'est que nous voulions le plus tôt possible le chemin. Trois compagnies au Nord. La concession est faite et l'on considère la ligne de Cambrai à Dour comme étant d'intérêt général. De cette façon il pourrait y avoir une tendance à ce que bien des chemins de fer d'intérêt local fussent considérés comme étant d'intérêt général.

La discussion générale est fermée après quelques mots de réplique de M. le ministre des travaux publics déclarant qu'il n'a jamais voulu dire que les chemins de fer se dirigeant sur la frontière étaient loin des chemins de fer d'intérêt général et perdait ainsi leur caractère d'intérêt local. M. le ministre a voulu dire seulement que l'intérêt public serait toujours consulté.

L'art. 1^{er} du projet de loi est mis aux voix et adopté. Il est ainsi conçu :

Art. 1^{er}. — Est déclaré d'utilité publique : 1^o L'établissement d'un chemin de fer se détachant, près de Montsoult, de la ligne d'Epinau à Luzarches, passant par ou près Beaumont, Méru, Deuval, Saint-Omer-en-Chaussée, Crèvecœur-le-Grand et Conty, et se raccordant avec le chemin de fer de Rouen à Amiens, près la station de Stalleux ;

2^o L'établissement d'un chemin de fer se détachant de la ligne de Bussigny à Semain, à la sortie de la gare de Cambrai, passant par ou près de Solesmes, le Quesnoy, Bavay, Bellignies, et aboutissant à la frontière belge, dans la direction de Dour. — Adopté.

Art. 2. — Est adoptée la convention provisoire passée le 1^{er} entre le ministre des travaux publics et la compagnie des chemins de fer du Nord, ladite convention portant concession à cette compagnie des chemins de fer énoncés en l'art. 1^{er} ci-dessus.

Après avoir été soutenu par son auteur et combattu par M. Cézanne, rapporteur de la loi, l'amendement est rejeté.

MM. des Rotours, Testelin, et le baron de Janzé proposent d'insérer à l'art. 3 de la même convention, un paragraphe ainsi conçu :

« En retour des avantages que la concession directe des chemins ci-dessus énoncés, confère à la compagnie du Nord, celle-ci s'oblige à établir entre elle et les compagnies de chemins de fer en communication avec son réseau, des tarifs communs sur la réquisition du ministre des travaux publics et aux conditions qui lui seront fixées, en tenant compte de la longueur totale parcourue par les marchandises sans distinction de résa et sans augmentation des frais de gare. Toutefois, le ministre ne pourra imposer à la compagnie du Nord de traiter plus favorablement le trafic fourni à d'autres compagnies que celui provenant de son propre réseau. »

M. Cézanne. — Il faut d'abord que l'Assemblée connaisse bien les conditions financières qui ont été conclues entre la compagnie du Nord et les départements aient élevé aucune réclamation.

Par la convention faite avec le ministre, la compagnie du Nord ne s'engage à aucune garantie, mais elle admet l'Etat à partager ses bénéfices au delà d'un certain chiffre stipulé dans la convention.

En outre, les amendements iraient directement contre la possibilité des petites compagnies en ce qu'ils tendent à faire passer le trafic public avant tout à l'intérêt du public, le public avant tout est intéressé à l'abaissement des tarifs, qui sera toujours plus difficile à une compagnie d'un faible parcours qu'à une autre qui aura, par exemple, comme la compagnie du Nord, 1,500 kilomètres de parcours. Les amendements qui limitent d'avance l'abaissement des tarifs dans la question actuelle vont donc directement contre l'intérêt du public.

M. des Rotours insiste pour son amendement. Il trouve que la loi est inspirée par le même esprit qui a dominé en 1852 en faveur des grandes compagnies. Alors on projetait de 65 ans la compagnie du chemin de fer du Nord et on lui permettait ainsi de faire un bénéfice annuel de 30 millions qui auraient été très-bien placés dans les caisses de l'Etat. L'état de choses est le même aujourd'hui. On veut donc que le Nord, qui a été en 1852, alors le corps législatif rejeta une concession léonine qui était soutenue très-loyalement par le gouvernement et avec conviction par le rapporteur M. Léopold Le Hon. L'amendement veut garantir les bénéfices réels de l'Etat.

Des compagnies se sont présentées qui offraient le partage des bénéfices à partir de 26,000 fr. La compagnie du Nord offre à partir de 13,000 ; mais elle conserve la déviation des tarifs qui ont rapport à ses autres chemins de fer, et il y en a ainsi qui n'arrivent au partage avec l'Etat qu'à partir de 50,000 fr. Tout naturellement, la compagnie aura intérêt à partager le trafic entre les différents lignes soumises à des régimes différents, de façon à s'assurer un bénéfice au détriment des autres lignes.

M. Raudot. — Le projet nous a dit que la commission vous a proposé un projet léonin contre les intérêts de l'Etat.

Et quand fait-on ce reproche ? Lorsque, pour la première fois, nous faisons une concession sans garantie d'intérêt et sans subvention ?

Depuis vingt ans je demande la liberté du travail pour les chemins de fer sans subvention par l'Etat !

Et aujourd'hui que nous arrivons à ce que je demande depuis vingt ans, on nous traite de dilapidateurs des intérêts de l'Etat.

On parle d'une compagnie meilleure ; nous avons demandé à l'avoir et nous n'avons jamais pu l'obtenir. (Rires.)

M. Testelin. — Il y a une compagnie qui s'est présentée au conseil général du Nord en 1859.

M. de Larcy, ministre des travaux publics. — On nous a parlé d'une compagnie. Nous nous sommes mis en rapport avec quelques-uns de ses membres. Ils nous ont répondu qu'ils avaient un chemin de fer de 700 kilomètres et qu'ils ne voulaient pas de la concession nouvelle.

M. Raudot. — Je constate que c'est un système nouveau qui se présente devant vous ; qu'il y a quelque chose de nouveau, et qu'il y a quelque chose de nouveau.

M. de Larcy, ministre des travaux publics. — M. Raudot a parlé comme président de la commission du projet de loi. J'ajouterai quelques mots comme ministre. J'ai présenté un projet de loi et une convention que nous avons discutée pied à pied avec la compagnie du Nord.

Si une autre compagnie meilleure s'était présentée, j'affirme, et l'on me croira, que nous lui aurions au moins fait l'honneur de discuter avec elle ce projet.

Quant à la déviation des tarifs et du trafic, comment peut-on admettre que la compagnie du Nord établisse un chemin de fer à grands frais et empêche son meilleur résultat et ses meilleurs bénéfices ?

Et ce qui m'étonne c'est que ces députés du département du Nord qui s'élèvent contre une concession qui ménage le plus les intérêts du département.

M. des Rotours insiste pour l'adoption de l'amendement.

Un autre amendement de M. des Rotours porte encore sur l'art. 3 :

La compagnie s'oblige à ne point relever ses tarifs tels qu'ils résultent actuellement des homologations ministérielles.

Cet amendement est rejeté.

Il en est de même des autres amendements. Les projets de loi et l'ensemble du projet sont adoptés par l'Assemblée.

L'Assemblée adopte ensuite sans discussion un projet de loi tendant à la suppression de la caisse de retraite du sénat de l'empire et à l'inscription des pensions au profit des tribunaux de cette caisse.

La pension serait suspendue pour les anciens employés du sénat qui auraient pris un nouveau service dans les fonctions ou les administrations publiques. Les autres jouiraient de la pension régie d'après les règlements qui fixaient les retraites au sénat. Comme le projet de loi entraîne un crédit budgétaire, il est procédé réglementairement au scrutin sur l'ensemble de la loi.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Nombre des votants, 596

CAUSERIE POÉTIQUE

VICTOR HUGO

L'Année terrible

Mme Marie Sass et accompagné par M. Weber (Masse).
6. Echos de l'Alsace, fantaisie, exécutée par M. Krantz (Rucquoy).
7. Le « Miserere » du *Trouvère*, chanté par M^{me} S. et M. Nicot (Vardi).
8. *Concerto* (en mi mineur), exécuté par M. Montanari (Mendelssohn).
9. Deux *Dragons de Villars*, chanté par Mlle Douau et M. Nicot (Mallard).
10. 3^e acte de *l'Africain*, chanté par M^{me} Marie Sass (Meyerbeer).
11. Ouverture de *Sémiramide* (Rossini).

On peut se procurer des billets chez tous les marchands de musique, ainsi que chez le concierge de la Bourse, et chez M. Méry, libraire, rue de Lyon.
Le prix des places numérotées est de 15 fr.; parqué, 10 fr.; pourtour, 5 fr.; galeries 2 fr. 50 c.

Les foins qui ont été sous l'eau non-seulement constituent une nourriture peu substantielle, mais risquent d'occasionner aux animaux qui les consomment diverses maladies.
Les plus redoutables de ces maladies sont : pour l'espèce chevaline, le vertige en automne, les indigestions, les coliques en hiver, et au printemps, les affections rebelles de la peau, des voies respiratoires et même la morve; pour l'espèce bovine, les indigestions, la fièvre charbonneuse, les avortements.
En effet, les eaux, en se retirant, laissent dans les herbes une foule de matières organiques qui s'y décomposent et empoisonnent le fourrage par elles-mêmes et parce qu'elles le font pourrir à son tour.

Aussi a-t-on songé à prendre des mesures pour empêcher l'usage inconsidéré de ces fourrages de produire des maladies épidémiques. Le préfet de Saône-et-Loire, après avoir consulté le conseil d'hygiène et de salubrité de Mâcon, vient d'adresser aux maires de son département une circulaire qui recommande de faucher et de brûler immédiatement les fourrages trop compromis, et de ne pas pâturer les animaux sur les prairies ainsi débarrassées de cette première herbe. Les maires pourront, en vertu de la loi du 24 août 1790, édicter, s'ils le jugent convenable, des arrêtés spéciaux. Les herbes des prairies en question ne sont pas plus propres à servir de litière que de nourriture.

La circulaire recommande en outre de favoriser l'écoulement rapide des eaux par des tranchées, le curage des fossés et des mares où on pu s'accumuler en abondance des matières animales ou végétales.

Un journal de la Haute-Saône, *l'Avenir*, recommande pour les prairies moins compromises de faucher aussitôt que le sol asséché et le temps le permettront, de secouer fortement le foin pour en détacher le limon, puis quand il sera bien sec, de le mettre en *vallemonts*, (gros amas en pain de sucre) et de le laisser ainsi pendant deux ou trois jours, afin que la fermentation s'y établisse; ensuite d'ouvrir les *vallemonts* en plein soleil, le battre de nouveau; puis en rentrant au grenier le fourrage de la saupoudrer de sel, à raison de cinq kilogrammes par mille.

Le préfet de l'Ain de son côté recommande vivement dans une circulaire l'usage du sel pour rendre les fourrages avariés, sains et appétissants aux bestiaux.

Une pratique usitée depuis longtemps en Angleterre et en Suisse, dit-il, consiste à saler le foin au moment où on le met en meules. A cet effet, le foin est moulu par couches sur chacune desquelles le sel est répandu en poudre au moyen d'un tamis dans la proportion de 6 à 8 kilogrammes de sel par 1,000 kilogrammes de foin.

La quantité de sel est augmentée proportionnellement et peut même s'élever jusqu'au triple lorsque le foin récolté se trouve de mauvaise qualité ou qu'il a été mouillé avant ou pendant la récolte.

Dans ce dernier cas, il est d'usage de le laver au foin de la paille qui absorbe l'humidité en même temps que le sel arrête la fermentation et prévient la moisissure.

Un arrêté du préfet du Rhône, en date du 5 juin 1872, a divisé la commune de Sainte-Sotise-et-Marcy en deux communes distinctes, sous les noms de *Sainte-Sotise* et de *Marcy-l'Étoile*.

Par suite de cette division, un autre arrêté du 14 de ce mois dissout le conseil municipal de Sainte-Sotise-et-Marcy, et convoque les électeurs des deux nouvelles communes à l'effet de procéder séparément à la nomination d'un conseil municipal.

L'Impartial des Pyrénées et des Landes, journal quotidien de Bayonne, commencera dans son premier numéro, qui paraîtra le 17 juin courant, la publication des *Souvenirs du bombardement et de la capitulation de Strasbourg*, par M. P. Raymond Signoret, ex-rédacteur en chef de *l'Impartial du Rhin* (Strasbourg).
Cet récit, d'un ton oculaire, rédigé d'après des notes recueillies jour par jour, aura tout au moins le mérite de l'exactitude et de la sincérité.

Société de secours Alsacienne et Lorraine

TREIZIÈME LISTE

MM. Gillet, quai de Serin	50	
Gillet, Frédéric	50	
Souscription du 21 ^e régiment de ligne provisoire	171	90
Souscription recueillie par M. Perrin aîné	111	
Souscription recueillie par M. Perrin jeune	118	50
Souscription recueillie par M. Ehrhel, de Gannat	45	
Frank, instituteur et ses élèves	140	
Anonymous de Givors	10	
Lévy	15	
M. L.	100	
Anonymous	5	
Blard	25	
Hoffherr, Henri	10	
Ritzenthaler	10	
Vengenzoh	10	
Denieux, Victor	5	
Willig, Michel	5	
Bellin	5	
Colomb, Michel	5	
Grenier	5	
B. Daudin	5	
Billard	5	
Darand	5	
Boutet	5	
Hoffherr, Emile	5	
Frish, Ed.	5	
Rouzeau	5	
Maurice Picard	5	
C.-A. Brun	5	
Pelard	5	
J.-F. Frasmé	5	
Arsène Gote	5	
Gustave Ehrhel de Gannat et ses enfants	20	
Morin	5	
Produit d'une quête faite au mariage de M. Bloch fils avec Mlle Léonie-Philippine Nordheim	70	
Total	1,054	50
Total des listes précédentes	29,694	20
Total général	30,748	70

Grandes fêtes sur *Ruy-Blas*, arrangé par M. A. Laignin fils (Marchetti).
Air de *l'Opéra-Comique*, chanté par M. Nicot (Hérold).
Air de *Lalla-Roukh*, chanté par Mlle Douau et M. Nicot (F. David).
Fantaisie sur *la Muette de Vichy*, exécutée par M. Montanari (Alard).
Air de *la Coupe*, de *Galathée*, chanté par

Lorsqu'en 1806, après la bataille d'Iéna, la Prusse, et avec elle tout ce qui restait en Allemagne d'esprit de résistance, eut été définitivement vaincu, et que Napoléon eut semblé à jamais effacer du Rhin à la Vistule, du Tyrol à l'Adriatique, tout souvenir de la vieille histoire et tout désir d'y revenir, il arriva ceci : l'âme du peuple, violemment refoulée et comprimée, redescendit jusqu'en ses sources, comme la sève dans les racines à l'approche du froid, et puisant de nouvelles forces sous cette apparence d'insensibilité et de mort, se retrempe et se régénère à l'effort toujours contenu de sa prochaine résurrection, elle se prépara longtemps jusqu'au jour où, sûre enfin de sa vigueur retrouvée, elle fit explosion et marqua 1813 pour l'heure de sa vengeance.

Pendant ce long sommeil elle avait eu ses rêves. Elle avait senti la fermentation sous ses espoirs et de ses haines, elle avait frissonné d'enthousiasme et d'horreur. Retirée en ses profondeurs, feignant l'oubli pour aller plus sûrement réveiller les fibres réellement endormies du grand corps national, elle avait animé de son génie ses poètes, ses musiciens, et les avait envoyés devant elle pour appeler à la lumière tous les germes encore enfouis. Frédéric Schlegel, Kerner, Arndt, Schenckel, Stöckmann, Eichendorff, rythmés à leur tour par Weber, d'ailleurs encore qu'elle, furent les instruments de cette lente réorganisation : ils s'en allaient pénétrer et soulever les masses jusqu'au plus profond, ils persuadaient et ils émouvaient, ils échauffaient et ils entraînaient. On eût dit, en vérité, qu'ils avaient purifié le sang de ces jeunes généraux nés et grandis dans la honte de la servitude et de la défaite, et que leur voix enfantait à leur œuvre des défenseurs dignes d'elle.

Aujourd'hui c'est la France qui est vaincue et meurtrie, et si, Dieu merci ! elle n'est pas tombée si bas que la Prusse d'Iéna, si elle ne s'est pas aplatie comme l'Allemagne entière sous le talon éperonné du triomphateur, sa plaie plus large ouverte laisse couler un sang plus précieux, son sentiment est plus amer, car il lui vient d'une insulte plus inattendue; son deuil est plus sombre, car elle a conservé une vitalité d'autant plus capable de souffrir qu'elle est plus énergique. Aussi n'est-elle pas restée muette sous le coup, comme autrefois sa rivale, n'a-t-elle pas courbé la tête pour se recueillir longuement avant que le rouge lui montât à la joue du soufflet qu'elle avait reçu. Notre terre plus chaude et qui ne connaît pas ces tardives incubations, n'a jamais vu ses forêts si bien dépouillées que les premières pousses vertes n'y aient reparu avant que les dernières feuilles mortes fussent détachées de leurs tiges toujours vigoureuses; elle ne sait pas ce que c'est que ces hivers poétiques, ces nuits qui durent des jours et des mois, et pour elle, lorsque la froidure est intense, lorsque l'ombre semble l'envelopper, le réveil n'est que plus spontané, le printemps plus irrésistible.

Nous avons déjà ce spectacle sous les yeux. Messagers de la pensée et de la vie, nos poètes ont fait vibrer toutes les cordes de la grande lyre patriotique, et voici que leur âme, leur maître à tous vient de la saisir entre ses mains puissantes.

Au commencement de ce siècle et pendant ses années d'épreuve, l'Allemagne avait Goethe et reprenait son orgueil en contemplant cette gloire incontestée. Aujourd'hui la France au-dessus de tous ses écrivains et avant ceux qu'elle proclame les plus fiers et les meilleurs, comme celui dont tout procède, a l'auteur des *Orientales* et de la *Légende des siècles*, de *Hernani* et des *Burgraves*, de *Notre-Dame-de-Paris* et des *Châtiments*, Victor Hugo. Mais certes ce ne fut pas un des moindres étourdissements de l'histoire littéraire que de voir Goethe à Erfurt mettre sa main dans la main de Napoléon, et quelques années après grandir qu'il avait salué avec tant de reconnaissance pour le flatteur, le vainqueur dont il avait été l'objet, quand tout s'ébranlait autour de lui pour courir sur sa tête, et que tant de jeunes hommes dont il était le poète ardent combattant et mourant en héros. Sans doute en son cœur maternel l'Allemagne dut être singulièrement contristée de cette superbe indifférence et se sentir blessée et humiliée du dédain qu'en ses jours tragiques lui témoignait ainsi un fils qu'elle avait tant aimé et comblé d'honneurs et d'homages. Ce front soucieux que ne plissait même pas l'appréhension des luttes formidables qu'elle soutenait, si elle se refusait à y voir un affront, put rester pour elle une énigme, il ne lui fut pas une consolation. Et quelle injure plus sensible cependant que l'oubli de ce qu'on aime à l'heure où l'Allemagne était arrivée!

Notre France a été plus heureuse, nul des siens n'a déserté à son appel. Lors de son appel et de sa vie facile, elle avait pu voir s'éloigner d'elle, gémissants et ulcérés, ceux de ses enfants qui auraient voulu la défendre contre l'homme dont elle avait été si étrangement séduite; elle les retrouva tous fidèles, fervents, dévoués, au moment de sa misère et de son abandon. Rentrés en hâte à Paris ils furent contents de s'y empresser avec notre dernière espérance et de manger le pain du siège après celui de l'exil. Et maintenant que la bataille est finie, que l'immense clameur s'est tu, que la paix est signée, comme elle souffre encore, comme elle pleure et seigne, la France se rappelle sur elle-même et remplit de son âme ses artistes et ses prophètes. Chacun en a tressailli, et si faible qu'il se sentit, a bégayé les premiers mots dont il avait été frappé dans cette plainte infinie qui monte incessamment vers nous de tant de tombes mal recouvertes et de tant de foyers français souillés par l'étranger; car que chanter sinon cette *Année terrible* dont le titre, par droit de génie, ne pouvait et ne devait appartenir qu'à un seul?

L'Année terrible! elle a le plébiscite pour prologue et commence à Sedan :

Quand la comète tombe au puits des nuits, du moins Satan précipité demeure grandiose; Son éracement garde un air d'apothéose; Et sur un flot de feu, farouche vainqueur, La haute catastrophe est son dernier rayon. Bonaparte jadis était tombé; son crime était immense, n'avait pas déshonoré l'abîme; Dieu l'avait rejeté, mais sur ce grand rejet Quelque chose de vaste et d'altier surgissait; Le côté de charité cachait le côté d'ombre. De sorte que la gloire aimait cet homme sombre, Et que la conscience humaine avait un fond De doute sur le mal que les colosses font.

Il est mauvais qu'on mette un crime dans le temple. Et Dieu vit qu'il fallait recommencer l'exemple.

Lorsqu'un titan larron a gravi les sommets, Tout voleur veut l'y suivre; ou il faut désormais Que Sibring ne puisse imiter Prométhée; Et est temps que la terre apprenne épouvantée A quel point le petit peut dépasser le grand, Comment un ruisseau vil est pire qu'un torrent,

Et de quelles stupéurs la main du sort est pleine! Même après Waterloo, même après Sainte-Hélène!

Dieu veut des astres noirs empêcher le lever. Comme il était utile et juste d'achever Brumaire et ce Décembre ouvert de voiles Par une éblouissante allant jusqu'aux étoiles Et jusqu'aux souvenirs énormes d'autrefois, Comme il faut au plateau jeter le dernier poids, Celui qui pèse tout vouloir montrer au monde, Après la grande fin, l'écrasement immense, Pour que le genre humain recule un peu, Pour qu'il eût le mépris avant ou le frisson. Pour qu'après l'épopée on eût la parodie, Et pour que nous vissions ce qu'une tragédie Peut contenir d'horreur, de cendre et de néant Quand c'est un nain qui fait la chute d'un géant.

Pas à pas le poète suit cette prodigieuse expiation, impartial d'abord et reconnaissant la fatalité du fleau qui nous frappe, rendant justice à l'Allemagne alors qu'elle ne s'était pas encore faite Prusse et ne s'était pas entièrement démasquée à nos yeux presque prévenus en sa faveur :

La musique est ton soufflet; âme, harmonie, encens, Elle fait alterner dans tes hymnes puissants Le cri de l'aigle avec le chant de l'almouette; On croit voir sur les bords coulants la silhouette Du hydre et du guerrier vaguement aperçus Dans la montagne, avec le tonnerre au-dessus; Rien n'est si frais et charmant comme tes plaines (vertes);

Les brèches de la brume aux rayons sont ouvertes, Le hameau dort groupé sous l'aile du manoir, Et la vierge, accoudée aux éternels le soir, Blonde, à la ressemblance adorable des anges.

Mais bientôt quelle surprise ! Au moment où nous rêvions le renouvellement de ces luttes épiques qui tant de fois, hélas ! d'une rive à l'autre ensanglantèrent les eaux du Rhin; quand évoqués un à un devant nous les souvenirs de tous ces monstres éroulés de peuples précipités par la guerre dans le gouffre, accablant notre mémoire et faisaient revivre l'histoire antique sous ses figures les plus terribles; quand, pareilles à un vol d'oiseaux sinistres et merveilleux, toutes nos vieilles victoires françaises, accourues à tire d'aile, palpitantes et effarées, passaient devant nos yeux et vibraient à nos oreilles, quand chacun

Nous frémissons de ces sombres approches, Tout à coup nous sentons une main dans nos poches.

Il s'agit de ceci : Nous prenons notre argent. Certes, on se disait bien : Bonaparte indigent Fut un escroc, et doit avoir pour espérance De voler l'Allemagne ayant volé la France; Il flouta le trône; il est vil, fourbe et laid; C'est aisé; mais nous faisons ce rêve qu'il allait Rencontrer un vieux roi, fier de sa vieille race, Ayant Dieu pour couronne et l'honneur pour cuirasse, Et trouver devant lui, comme au temps des Dunois, Un de ces paladins des antiques tournois Dont on voit vaguement se modeler l'armure Dans les nuages pleins d'aurore et de murmure.

Et nous nous rappelons la superbe apostrophe du vieux Frédéric Barberousse dans les *Burgraves* à ces seigneurs-bandits, courbés sous la verge de cette parole qui flagelle si cruellement leurs vices et leurs crimes :

Sans doute vous croyez Etre des chevaliers ! Vous vous dites : A nous somment Les fils des grands barons et des grands gentilshommes.

Nous les continuons. — Vous les continuez ! Vous pères, toujours fiers, jamais diminués, Faisaient la grande guerre; ils se mettaient en marche, Ils enjambaient les ponts dont on leur brisait l'arc-boutant.

Alors, le piquier ainsi que l'escadron, Faisaient, musique en tête et sonnant du clairon, Face à face une armée et tenaient la campagne; Et, si haute que fut la tour ou la montagne, N'avaient besoin, pour prendre un château rude

et fort, Que d'une échelle en bois, plantant sous leur effort, Dressés au pied des murs d'où ruisselait le souffre, On d'une corde à nœuds, qui, dans l'ombre du

gouffre, Balançaient ces guerriers, moins hommes que démons, Et que le vent, la nuit, tordait au flanc des monts! Blâmaient-ils ces assauts de nuit, ces capitaines Défilant l'empereur, au grand jour, dans les plaines?

Puis attendaient, debout dans l'ombre, un contre-vent, le soleil parut et que l'empereur vint! C'est ainsi qu'ils gagnaient châteaux, villes et terres;

Si bien qu'il se trouvait qu'après trente ans de guerres, Quand on cherchait des yeux tous ces haïsards, Les petits étaient ducs et les grands étaient rois ! Vous, — comme des chaacals et comme — des orfraies,

Cachés dans les taillis et dans les ossements, Vils, muets, acroupis, un poignard à la main, Dans quelque mare immonde, au bord du grand chemin D'un chien qui peut passer redoutant les morsures,

Vous épiez, le soir, près des routes peu sûres, Le pas d'un voyageur, le grelot d'un mulet ! Vous êtes cent pour prendre un pauvre homme

au collet, Le coup fait, vous fuyez en hâte à vos maisons. — Et vous osez parler de vos pères ! — Vos pères, Hardis parmi les forts, grands parmi les meilleurs, Étaient des conquérants; vous êtes des voleurs !...

Une réflexion pourtant s'impose à notre esprit : un de ces dogmes modernes qui changent pour nous le point de vue de l'histoire, et nous forcent à regarder de sang-froid les actions les plus étonnantes.

La guerre est la guerre; où qu'elle aille, quel bras qu'elle dirige; quelle victime qu'elle frappe, elle marche entre le massacre et l'incendie, le rapt et le pillage, et son œuvre ne peut être faite que de feu, de sang et de larmes.

Le nouvel empereur d'Allemagne est-il donc si indigne de l'ancien, et sa honte n'est-elle pas plutôt de lui ressembler trop ? Les exploits de l'un et de l'autre n'ont-ils pas pour mobile la grandeur redoutable de leur pays, et si Guillaume s'est mépris, n'est-ce pas en ressuscitant trop fidèlement les sombres traditions du passé ?

Mais il serait injuste d'appuyer sur un reproche plus apparent que réel, car M. Victor Hugo, qui possède mieux que personne l'intonation savante de ce barbare génie du Nord, fait au contraire admirablement ressortir le contraste hideux de cette brutalité féodale avec les mœurs plus douces de notre époque et les nobles idées d'humanité et de fraternité qui pénètrent bon gré mal gré tous les cœurs. On peut le dire sans crainte, si l'opposé incessamment à la furieuse ambition germanique l'image de ses héros disparus, c'est comme un marque de mépris de ce que, dans ce rouge chemin, les derniers venus sont encore inférieurs à leurs modèles, de ce qu'ils mélangent la sensibilité à la cruauté, et, bêtards du temps présent, de ce qu'ils n'ont été d'habitude des hommes du moyen âge. Oui, s'il les raille et les écrase, c'est parce que, en dépit de tout, ils sont faux et ils sont vils, et que lui, le poète serin, né au lendemain de Marengo et si longtemps l'hôte de l'Océan, il se connaît en puissance et en majesté, et les défie de son vers souverain. Et c'est encore par la même raison qu'il s'indigne à chaque lâcheté nouvelle, à chaque trahison, à chaque reniement

et que l'abandon où nous laisse la grande République, baptisée pourtant de sang français par Rochambeau, La Fayette, Noailles, cette gratuite insulte qui fut le *Message* de Grant, lui arrache ce cri, l'un des plus beaux de tout le livre :

Oh ! cela fait trembler toutes les grandes tombes ! Cela remue, au fond des pâles catacombes, Les os des fiers vainqueurs et des puissants vaincus ! Kosciuszko frémissant réveille Spartacus ; Et Madison se dresse et Jefferson se lève ; Jackson met les deux mains devant ce hideux rêve ; Déshonneur ! cria Adams ; et Lincoln étonné Saigne, et c'est aujourd'hui qu'il est assassiné. Indigne-toi, grand peuple. O nation suprême, Tu sais de quel cœur tendre et filial je t'aime. Amérique, je pleure. Oh ! douloureux affront ! Elle n'avait encore qu'une aurore au front. Son drapeau sifflait éblouissant l'histoire. Washington, au galop de son cheval de gloire, Avait éblouissé d'étoiles les vitres des palais. De l'étendard, témoin des devoirs accomplis, Et, pour que de toute ombre il dissipe les voiles, L'avait superbement ensemencé d'étoiles. Cette bannière illustre est obscurcie, hélas ! Je pleure... Ah ! sois maudit, malheureux qui mélas Sur le fer pavillon qu'un vent des siècles secoue Aux gouttes de lumière une tache de boue !

Il faudrait multiplier les citations, et cependant que choisir ? Le souffle qui frémit à travers les pages court de l'une à l'autre toujours plus haletant, toujours plus douloureux. On croyait bien, souffrant au commencement, on tressaillait en parcourant les rues mornes et les ruines encore entassées de Paris assiégé, de Paris bombardé, on avait mal de tout. hait et le nom seul de l'étranger oppressait comme un cauchemar, qu'était-ce auprès de la Commune et de l'horreur des derniers jours ! Nul, sans doute, ne refusa de s'associer au sentiment qu'exprime tout d'abord M. Victor Hugo, l'épouvante, la stupeur, en voyant l'abîme subit se creuser, et pour comble à tant de misère, la guerre civile et le peuple de Paris aux mains avec l'armée de Versailles... Toute cette dernière partie du livre est trop triste pour en rien détacher. Chacune des pièces qui la composent fait corps avec celle qui la précède et celle qui la suit, et, comme nous en avons ici dans l'inconnu, il importe au poète même que nous n'abandonions pas ses idées au hasard de façon à en concevoir une impression qui ne serait pas la bonne.

Je suis le compagnon de la calamité, nous dit M. Hugo ému d'une pitié suprême, Certes, j'en aurais pas été de la victoire, Mais je suis de la chute; et je viens, grave et seul, Non vers votre drapeau, mais vers votre inépuisable.

J'ai entendu ce qu'il me semble que l'Année terrible des Châtiments, et il me semble que rien n'est moins à propos; car, outre qu'il n'y a point de rapports entre le succès légitime de Versailles sur les fédérés et le guet-apens du 2 décembre, et que de tout temps on a pu plaindre les vaincus tout en condamnant leurs principes, il y a la loi de la politique au patriotisme, et, si chacune de ces deux inspirations a engendré une œuvre de même force et de même beauté, c'est à tort, croyons-nous, qu'on les confondrait. L'amertume, la colère, l'ironie qui sont les éléments naturels de la poésie politique, plus proche par essence de la satire que de l'épique, ne sont que secondaires dans la poésie patriotique, où les sentiments d'amour et de douleur plus simples, plus naïfs même si l'on veut, revêtent sans effort les formes absolument tragiques ou lyriques. La seule parité que l'on puisse établir ne réside donc que dans l'unité d'un talent toujours égal, d'un génie sans frontières, selon l'expression de Charles Baudelaire dans sa parfaite étude sur Victor Hugo.

C'est de la force même et de la certitude qu'elle donne à celui qui la possède que dérive l'esprit de justice et de charité, dit encore l'auteur des *Fleurs du mal*, expliquant la double attraction fraternelle et paternelle que ressent le grand poète « pour tout ce qui est très-faible. » Aussi ne saurait-on s'étonner, pour peu qu'on soit familier avec son œuvre entière, de trouver à côté de ces chants tour à tour si menaçants et si désolés, si audessus et en dehors de toute ordinaire proportion, et qui seuls pouvaient nous donner une impression exacte de l'intensité du désastre, ces murmures si tendres qui bégayaient à la même heure le sommeil de petite Jeanne.

Si vous continuez d'être ainsi toute pâle Dans notre air étouffant, Si je vous vois entrer dans mon ombre fatale, Moi vieillard, vous enfant;

Si je vois de nos jours se confondre la chaîne, Moi qui sur mes genoux Vous contemple, et qui veux la mort pour moi Et lointaine pour vous; (prochaine,

Si vous m'avez toujours diaphanes et frêles, Si, dans votre bercail, Tremblante, vous avez l'air d'attendre des ailes Comme un petit oiseau;

Si vous ne semblez pas prendre sur notre terre Italique pour longtemps, Si vous laissez errer, Jeanne, en notre mystère Vos deux yeux mécontents;

Si je ne vous vois pas gaie et rose et très-forte, Si, triste, vous rêvez; Si vous ne fermez pas derrière vous la porte Par où vous arrivez;

Si je ne vous vois pas comme une belle femme Marcher, vous bien porter, Rire, et si vous semblez être une petite âme Qui ne veut pas rester,

Je croirai qu'en ce monde où le suaire au linge Parfois peut confiner, Vous venez pour partir, et que vous êtes l'ange Chargé de m'emmener.

Oh ! les caressants et gracieux vers que tous ceux dont la joie enfante réalise le vivant poème ! et comme le grand-père, à genoux devant ce fils et ce beau regard innocent, oublie tout, et les longues tristesses, et les calamités, et les proscriptions, et les deuils, pour être joie avec cette joie et paix avec cette paix !

Lorsqu'on a vu cela une fois, on ne détache plus l'une de l'autre cette tête blonde de cette tête blanche, et, comme l'heureuse petite fille, on reste là, sous le charme, on pleine confiance, sans penser plus qu'elle, sinon pour en être d'autant plus touché, que celui qui parle ainsi à mi-voix, de cet air spirituel et doux, est notre premier gloire, le poète unique et prédestiné, tel que les plus grandes nations, dans tout le cours des siècles, en comptent à peine trois ou quatre, tel que la France, si féconde pourtant, n'en avait pas encore eu avant lui; et l'on s'en revient avec au cœur ce désir impossible à satisfaire de lui offrir un hommage digne de lui, ou tout au moins le respectueux témoignage de la plus enthousiaste admiration.

LOUISA SIEFFERT.

Depêches particulières
Du JOURNAL DE LYON
New-York, 14.

Change papier sur France 4.58

DÉPÊCHES DU MATIN

17 Juin. — 7 heures du matin.

Marseille, 16 juin.

Dans la matinée la chaudière du vapeur espagnol le *Guadaira*, capitaine Gomez, venant de Séville, a fait explosion près du Planier.

Il y a eu 35 victimes dont onze hommes de l'équipage, parmi lesquels le capitaine; 44 passagers dont trois femmes. Le reste a été recueilli par le vapeur le *Préféré*, allant assister aux régates de la Berre.

Le *Guadaira* a sombré immédiatement.

Madrid, 15 juin.

L'Imparcial dit qu'il paraît des symptômes graves. On craint à Gerone des désordres républicains.

Les journaux publient un manifeste signé de 198 députés et de 84 sénateurs, la majorité, offrant de voter le budget et la loi du contingent.

Madrid, 16 juin.

M. Zorilla arrive ce soir. Une foule immense l'attend.

Rome, 16 juin.

Environ 4,000 personnes sont réunies au Vatican : l'Italie, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique y sont représentées. A l'apparition du pape des cris enthousiastes et prolongés se font entendre. Le pape répond à l'adresse en peu de mots, et fait le tour de la salle au milieu des acclamations.

SITUATION

DE LA

BANQUE DE FRANCE

ET DE SES SUCCURSALES

le jeudi 13 juin 1872, au matin.

ACTIF	
Argent monnayé et lingots à Paris et dans les succursales	732.210.556 40
Effets échus hier, à recevoir ce jour	386.072 73
Portefeuille (Commerce)	270.942.585 54
de (Effets prorogés)	
Paris	1.300.242.500
Portefeuille des (Effets sur place succursales)	294.181.788
Avances sur lingots et monnaies	42.240.600
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales	3.017.600
Avances sur effets publics français	15.599.600
Avances sur effets publics français dans les succursales	6.767.550
Avances sur actions et obligations de chemins de fer	18.973.200
Avances sur actions et obligations de chemins de fer dans les succursales	15.533.700
Avances sur obligations du Crédit foncier	1.071.700
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales	581.300
Avances à l'Etat (convention du 10 juin 1857)	60.000.000
Rentes de (Loi du 17 mai 1834) (a)	10.000.000
de (Loi du 17 mai 1834) (b)	2.980.750 14
Rentes disponibles	66.473.568 81
Rentes immobilisées (Loi du 9 juin 1857) (c) (compris 9.125.000 de la réserve)	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000
Immeubles des succursales	3.634.876
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	2.8

SAINT-ETIENNE, 14 Juin 1872.

SORTES	FRANCE	ITALIE	CHINE	JAPON	PRIME	POIDS
10 Organsin	4	4	4	4	4	764 04
17 Trames...	1	1	1	1	1	1309 64
17 Grèges...	1	1	1	1	1	95 21
17 Diverses	1	1	1	1	1	95 21
17 Bobines	1	1	1	1	1	95 21
29	5	5	5	5	5	2168 89

BALLETS PESÉS

SORTES	FRANCE	ITALIE	CHINE	JAPON	PRIME	POIDS
1 Organsin	4	4	4	4	4	4 99
8 Trames...	2	2	2	2	2	47 68
8 Grèges...	2	2	2	2	2	382 29
1 Diverses	2	2	2	2	2	43 83
14	2	2	2	2	2	578 79

AUBERNAIS, 15 Juin.

SORTES	FRANCE	ITALIE	CHINE	JAPON	PRIME	POIDS
15 Organsins	4	4	4	4	4	1350
1 Trames	1	1	1	1	1	43 83

2 Grèges.....	439
1 Ballots pesés.....	17
Total.....	4498

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

du 16 juin

PAR BOULADE, ING.-OPTICIEN

THERMOMÈTRE	PRESSION	ÉTAT	VENT
minima	maxima	du ciel	à 7 h. du m.
+18°	+27°	0,750	beau
N			

Hauteur de la Saône au-dessus de l'étiage... 2,00
 Sa température... +19°
 Hauteur du Rhône au-dessus de l'étiage... 0,70
 Sa température... +17°
 Quantité d'eau tombée à Lyon du 1^{er} au 15 juin... 0,033

SPECTACLES ET CONCERTS

17 Juin

GRAND-THÉÂTRE

LA CHATTE BLANCHE
 grande féerie
 en 3 actes et 24 tableaux, de MM. Cogniard frères, jouée par les artistes du théâtre de la Gaité, de Paris. — Décors et costumes entièrement neufs. — Trois grands ballets, réglés par M. Justamant, et exécutés par 100 danseuses. — A dix heures, le splendide Tableau des Oiseaux.
 On commencera à 7 heures 1/2.
AVIS. — Le bureau de location est ouvert tous les jours, de 10 heures du matin à 6 heures du soir, à la façade du théâtre, sous le grand vestibule. — On peut s'y procurer, à l'Avance, des places pour toutes les représentations de la *Chatte Blanche*. — Les cartons pris le soir, au bureau, ne sont valables que pour la représentation du soir.
 THÉÂTRE DU GYMNASSE
 Rabagas, comédie en cinq actes, par Victorien

Sardou. On commencera à 8 heures précises.

SOCIÉTÉ DES CONCERTS DE BELLECOUR.

- Première partie.
 1. Ouverture des Joyeuses commères de Windsor (Nicolai).
 2. Valse de Faust (Strauss).
 3. Grande fantaisie sur l'Opéra (Marchetti), arrangée par A. Luigini fils.
 4. Ouverture de Zampa (Hérold).
 Deuxième partie.
 1. Ouverture de Fra-Diavolo (Auber).
 2. Grande fantaisie sur les Huguenots (A. Luigini fils).
 3. Marche turque (Mozart).
 4. Les Fauvettes, poëma pour deux petites flûtes (Bousquet).
 5. Galop Champagne (Lumbye).
 On commencera à 8 heures.

22, QUAI JOINVILLE, 22

LEÇONS D'ALLEMAND

de français et de piano.

PAIEMENT DE COUPONS

ÉCHÉANCE DU 1^{er} JUILLET 1872

Le **Crédit Lyonnais** se charge de l'encaissement de tous les coupons dont le montant est officiellement connu. 3487

LE REMÈDE D'ABYSSINIE

contre l'asthme, préparé par EXIBARD, pharmacien à Paris, est recommandé par tous les médecins.
 Son action est immédiate dans les accès d'oppression, catarrhe, toux, bronchite et surtout affection asthmatique.
 Dépôt à Lyon, pharmacie BARNOU, 3, rue de Lyon.
 A la même pharmacie, dépôt du vin de quinquina, tonique et fébrifuge. 3123

DENTISTES AMÉRICAINS

32, rue de Lyon, 32 2855

Rente Italienne 5 0/0

ÉCHÉANCE DU 1^{er} JUILLET 1872

Le **Crédit Lyonnais** se charge de l'encaissement de tous les coupons dont le montant est officiellement connu. 3487
 Les titres devant être envoyés à Paris, le Crédit Lyonnais garantit les risques de route.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Emission à 470 fr.

OBLIGATIONS FONCIÈRES DE 500 FR. 5 %
 On souscrit à Paris, au Crédit Foncier de France, rue Neuve-des-Capucins, n° 19, dans les départements, aux recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit Foncier.

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de Me Laurent PIGNAUD, avoué à Lyon, rue Constantine, n° 10, successeur de Me A. Trouvé.

VENTE

sur licitation judiciaire, en deux lots, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, le samedi vingt-neuf juin huit cent soixante-douze, à midi, au palais de justice.

Premier lot.

MAISON sise à Lyon, rue Saint-Pierre-de-Vaise, 42.

Mise à prix..... 10,000 fr.

Deuxième lot.

MAISON à Lyon (Vaise), rue du Chapeau-Rouge, 17.

Mise à prix..... 5,000 fr.

Outre les charges.

Pour les renseignements, s'adresser à Me Laurent Pignaud, avoué poursuivant, rue Constantine, 10; à Me Raby, avoué co-licitant, place des Jacobins, 9, et au greffe pour voir le cahier des charges.

Pour extrait, Laurent Pignaud, 3394

Etude de Me OULMANN, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 100.

VENTE

par folle-enchère, ensuite de licitation, avec subrogation au bail du terrain, d'une

PETITE PROPRIÉTÉ

sise à Lyon, lieu de Montchat, avenue du Château, sur le terrain de madame Richard-Vitton; composée de deux petites maisons, avec cour, écurie, hangar et jardin complanté d'arbres à fruit et vignes.

Adjudication au samedi vingt-neuf juin huit cent soixante-douze, à midi, au palais de justice.

Mise à prix..... 2,000 fr.

Outre les clauses et conditions du cahier des charges.

Pour extrait, (Signé) OULMANN, avoué, 3394

Etude de Me OULMANN, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 100.

VENTE

par la voie de la licitation judiciaire, avec concours d'étrangers, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, de

DEUX MAISONS

séparées par une cour, dans laquelle est un puits, sises à Lyon, quartier de la Guillotière, à l'angle de la rue des Trois-Pierres et de la rue Béchervaise, le tout con-

finé au midi par la rue des Trois-Pierres, au levant par la rue Béchervaise, au nord par un terrain appartenant à M. Gouze, au couchant par la propriété Gouze.

Adjudication au samedi six juillet huit cent soixante-douze, à midi, au palais de justice.

Mise à prix..... 12,000 fr.

Outre les clauses et conditions du cahier des charges.

Pour extrait, (Signé) OULMANN, avoué, 3394

Pour les renseignements, s'adresser à Me Oulmann, avoué poursuivant, à Me Galliot, avoué co-licitant, et pour voir le cahier des charges, au greffe du tribunal civil de Lyon où il est déposé.

Etude de Me Bonjour, avoué à Lyon, rue Centrale, 25.

Vente judiciaire

par licitation, avec admission d'étrangers, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon,

d'une

D'UNE MAISON

élevée sur le terrain des hospices civils de Lyon, sise rue de Vendôme, n° 109.

Adjudication au samedi 6 juillet 1872, à midi.

Revenus..... 2,000 fr.

Mise à prix..... 3,000 fr.

Pour extrait, (Signé) G. BOURGEOIS, 3479

Etude de Me Oulmann, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, numéro 100.

VENTE

par expropriation forcée, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, avec subrogation au bail du terrain, d'une

JOLIE PROPRIÉTÉ

sise à Lyon, quartier de Montchat, avenue du Château, sur le terrain de madame Richard-Vitton; composée de deux petites maisons, avec cour, écurie, hangar et jardin complanté d'arbres à fruit et vignes.

Adjudication au samedi vingt-neuf juin huit cent soixante-douze, à midi, au palais de justice.

Mise à prix..... 2,000 fr.

Outre les clauses et conditions du cahier des charges.

Pour extrait, (Signé) OULMANN, avoué, 3394

Etude de Me Oulmann, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 100.

VENTE

par la voie de la licitation judiciaire, avec concours d'étrangers, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, de

DEUX MAISONS

séparées par une cour, dans laquelle est un puits, sises à Lyon, quartier de la Guillotière, à l'angle de la rue des Trois-Pierres et de la rue Béchervaise, le tout con-

Mercredi prochain dix-neuf juin à dix heures du matin, sur la place Morand à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'objets saisis, consistant en canapé, fauteuil, chaises, tables, glaces, pendule, peintures, gravures, etc., etc.

S'adresser, montée St-Sébastien, 22, à l'entre-sol. 3484

A VENDRE

plusieurs machines à condre

provenant d'une liquidation d'un commerce de machines; bonnes pour lingerie, corsets, chaussures, etc., à des prix très-moindres (garanties sur facture).

S'adresser, montée St-Sébastien, 22, à l'entre-sol. 3484

A VENDRE

UNE MAISON BOURGEOISE

prenant sur le jardin du Petit-Séminaire.

Revenu..... 45,000 fr.

Prix..... 220,000 fr.

S'adresser à monsieur Morand, place des Terreaux, 7, au premier, de midi à deux heures. 3468

ON DEMANDE

476, avenue de la République, de Saxe, des employés et un employeur au courant de l'article faïence et verrerie.

S'adresser, 3451

TARNAVASSI

brocheur, rue Ferrandière, n° 6, à Lyon.

Rogner les fines pour emballage

Nouvelle Ecuire

à Lyon, rue de la République, n° 109.

S'adresser à monsieur Morand, place des Terreaux, 7, au premier, de midi à deux heures. 3468

BENZINE J. GARDOT

Dijon

Pour enlever les taches de toutes les étoffes sans odeur et sans altérer les couleurs.

Le flacon 425 fr. 50

Dépôts à Lyon chez M. BERLE, parfumeur, 11, rue de Lyon, et à la Basar de la Concorde. 3092

COMPTOIR DE PARIS ET DES DÉPARTEMENTS

(Société anonyme)

TRAVAUX — INDUSTRIE — FINANCES

La Société a été fondée dans le but spécial de représenter sur la place de Paris les intérêts industriels et financiers des départements. Elle comprend 3 services, savoir:

1^{er} Les Travaux — 2^o L'Industrie — 3^o Les Finances

Une circulaire traitant de matières industrielles et financières est envoyée plusieurs fois par mois, et à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande à M. le Directeur du Comptoir, au siège social, 28, rue Grange-Batelière, à Paris. 3380

APRÈS DÉCÈS

VENTE AUX ENCHÈRES

RICHE MOBILIER

Rue Terme, 18, à Lyon

LE JEUDI 20 JUIN 1872, à onze heures

Par le ministère de M. Giraud, commissaire-priseur.

Les objets les plus remarquables de la vente sont:

Un meuble d'une rare beauté, formant à la fois armoire à glace

psyché, commode-bureau et deux petites armoires dont l'une a pour

sous-basement un prie-dieu mobile; ce meuble est en bois de

rose tuya et ébène, avec marqueterie en cuivre et un grand nombre

de secrets;

Une superbe commode-bureau bois de rose;

Un meuble bureau à glace en palissandre;

Plusieurs armoires à glace en palissandre, acajou et noyer;

Bureaux mécaniques en acajou;

Toilettes-commodos;

Toilettes anglaises;

Chiffonnières marquées;

Porte-cartes de visite, dessus

porcelaine;

Consoles;

Chaises laquées;

Table à jeu;

Table à ouvrage, garnie en cuivre;

Il sera perçu cinq pour cent. 3472

SOCIÉTÉ ANONYME

Carrières de Villebois

SERRIÈRES-DE-BRIORD & HAUTEVILLE (Ain)

Montalieu-Vercieu et Ambagnieu (Isère)

Les Actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire au siège de la Société, rue de Lyon, 34, le samedi 13 juillet à une heure du soir, à l'effet de délibérer sur la question relative à la

souscription des fondateurs et des ouvriers pour l'exécution d'un

chemin de fer d'Ambrérieux à Villebois et Montalieu.

Extrait des statuts: « Est appelé à faire partie de l'Assemblée gé-

nérale tout actionnaire porteur de 15 actions au moins. » 3485

AVIS AUX FAMILLES

Leçons de langue italienne. — Théorie et pratique. — Leçons de diction pour le chant en langue italienne. — S'adresser au bureau du journal. 3380

EAU DE VICHY, SOURCE DE ST-YORRE

La plus gaseuse et la moins altérable par le transport. — Elle est souveraine contre les

maladies du foie, de l'estomac et des reins, le diabète et la goutte.

Dépôts à LYON: MM. SARTON, pharmacien, place des Célestins; BARON, pharmacien, rue de Lyon, 3; POULAT, quai de la

Charité, 38, et VACON, cloître des Chartreux, 24. 3452

33 Ans de Succès

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLES

Elixir suprême pour la digestion, les maux d'estomac, les nerfs, etc.

Avec quelques gouttes de ce cordial puissant, dans un verre d'eau

sucrée bien fraîche, on obtient une boisson calmante, agréable,

saine, rafraîchissante et peu coûteuse. L'Alcool de Menthe

de Ricqlès est surtout indispensable

PENDANT LES CHALEURS

où les diarrhées sont si fréquentes par les excès de boissons et l'abus

des fruits. C'est un véritable préservatif puissant contre les affections

cholestériques et épidémiques.

Aucune eau de toilette ne rafraîchit l'épiderme et ne calme la

transpiration comme l'Alcool de Menthe de Ricqlès.

En flacon, 4 fr. et demi-flacon 2 fr., portant le cachet et la

signature de H. de Ricqlès, cours d'Herbouville, 9, Lyon.

Dépôts dans toutes les principales pharmacies et maisons d'épicerie

fine. Se méfier des imitations et exiger sur chaque flacon la signature

de H. de Ricqlès. 3374

RECETTE EAU

signée par CASLIOTRO

D' BALSAMO

Pour rendre infailliblement

AUX CHEVEUX ET A LA BARBE

leur couleur primitive et en prévenir la décoloration

ON L'EMPLOIE SOI-MÊME

Chacun voudra l'essayer, ne fût-ce que pour le

nom qu'elle porte et les souvenirs auxquels elle se

rattache... 3472

Le Flacon, 6 fr. — 3 flacons suffisent.

EAU BALSAMIQUE contre la chute des cheveux, 6 fr.

Pour recevoir franco, joindre 1 fr. en plus au

mandat-poste à M. CONSTANT, 106, boulevard

Sébastopol, Paris.

Dépôt à Lyon: chez M. BRIANT, coiffeur-

parfumeur, rue de l'Hôtel-de-Ville, 106. 3051

MALADIES DE L'ESTOMAC et des INTESTINS

sont toujours guéries par la

LIQUIDE DE BESSON

au sirop d'écorce d'orange

amère. Les expériences faites depuis dix ans ont établi d'une façon

irréfutable la valeur du Sirop de

Pepsine Besson, comme digestif

et anti-nerveux. Il calme en peu de jours les vomissements spas-

modiques, tiraillements, douleurs ou crampes d'estomac, et facilite

la digestion en sollicitant la sécrétion du suc gastrique. Il est em-

ployé avec le plus grand succès toutes les fois qu'il y a irritation

d'intestins, soit constipations opiniâtres ou diarrhées chroniques,

etc. Prix: 3 francs.

Dépôt, pharmacie BESSON, cours Morand, 12, à Lyon, et dans

toutes les principales Pharmacies et Drogueries.

BOURSE DE PARIS — Samedi 15 Juin (de midi 1/2 à 3 h.)

TES ET ACTIONS		Précéd.	Dernier	OBLIGATIONS		Précéd.	Dernier
AU COMPTANT ET A TERME		clôture	cours			clôture	cours
3 0/0	55 95	55 95	Trésor, r. 500 int. 20 fr. j. janvier.		435 ..	...	
5 0/0	56 ..	56 05	Seine, r. 225 fr. int. 9 fr. j.		211 25	211 ..	
0/0 Empr. j. août.	87 05	87 05	Ville de Paris 1855-60 r. 500 j. sept.		386 25	386 ..	
0/0 j. août.	87 05	87 05	V. de Paris 1865 r. 500, 325 fr. j. août.		453 75	453 ..	
D. Esc. j. janvier	87 75	87 75	V. de Paris 1869 r. 400 j. janv.		286 ..	285 ..	
4/12 0/0 j. 22 sept.	79 ..	79 ..	V. de Paris 1873 0/0 r. 400 j. janv.		258 50	259 ..	
Banque de France.	3775 ..	3775 ..	Ville de Bordeaux, int. 3 fr nov.		84 75	85 ..	
Comptoir d'escompte.	675 ..	675 ..	Ville de Lille 1860 .. avril.		91 50	..	
500 f. j. février.	672 50	..	id. id. 1868 .. janv.		87 ..	..	
Crédit algérien.	500 ..	..	Ville de Roubaix .. fév.		37 50	..	
Crédit foncier.	910 ..	..	V. de Bruxelles 1862 int. 3 fr.		97 ..	97 ..	
500 fr. - 250 fr. p. . . .	910 ..	910 ..	V. de Bruxelles 1868, id. janv.		104 ..	104 ..	
Société générale alg.	485 ..	485 ..	Foncières 4 0/0 .. j. novem.		463 75	463 ..	
Créd. indust. 500 fr. - 125 fr.	622 50	622 50	id. id. 10 ^e .. id.		90 ..	90 ..	
Crédit mobilier.	425 ..	..	id. id. 1863 .. id.		447 50	447 ..	
500 fr. j.	428 75	428 75	id. 3 0/0 .. id.		412 50	412 ..	
Société de Dépôts, J. nov.	545 ..	545 ..	id. 10 ^e .. id.		85 ..	84 ..	
Société générale.	577 50	577 50	Communaux .. mai.		350 ..	350 ..	
500 fr. - 250 fr. p. . . .	573 75	573 50	id. 5 ^e .. id.		109 ..	109 ..	
Est.	515 ..	515 ..	Algér. 6 0/0 r. à 150 fr. j. août.		109 ..	109 ..	
500 fr. j. nov.	517 50	517 50	Foncier colonial 5 0/0 r. 500 fr.		895 ..	..	
Paris-Lyon-Méditerran.	845 ..	845 ..	.. 6 0/0 r. 600 fr.		510 ..	..	
500 fr. j. novembre.	847 50	847 50	Orléans 1843, 4 0/0 .. janvier.		832 50	..	
Mid.	612 50	612 50	Rouen 47-49, 5 0/0 .. juin.		325 ..	..	
500 fr. j. juillet.	612 50	612 50	Médit. 1854-55, 5 0/0 .. septem.		305 ..	..	
Nord.	997 50	997 50	Ville 1852-54, 5 0/0, octobre		1002 50	..	
400 fr. j. juillet	1000 ..	1000 ..	Ouest 1852-54, 5 0/0, janvier		955 ..	..	
Orléans.	828 75	828 75	Est 5 0/0, r. à 650 fr. juin.		454 75	..	
500 fr. j. octobre	831 25	831 25	Bâle 5 0/0, g. p. l'Etat janv.		..	..	
Ouest.	611 25	611 25	Médit. 5 0/0, g. p. l'Etat oct.		498 75	498 ..	
500 fr. j. juillet.	610 ..	610 ..	Bourbonnais .. janv.		295 ..	295 ..	
Gaz.	690 ..	690 ..	Médit. 1852-55, gar. id.		305 ..	305 ..	
250fr. j. octobre.	690 ..	690 ..	Nord .. id.		300 ..	300 ..	
Sociétés immobilière	31 ..	31 ..	Orléans.		295 75	296 ..	
500 fr. j. janvier 1867.	30 ..	30 ..	Victor-Emman. gar. oct.		282 ..	282 ..	
Ce transatlantique.	247 50	247 50	Grand-Central .. janvier.		296 50	296 ..	
500 fr. j. juillet.	251 25	251 25	Généve 1855 .. id.		289 50	..	
Canal.	358 75	358 75	id. 1857 .. id.		287 50	..	
500 fr. j. janvier.	388 75	388 75	Lyon 3 0/0 .. oct.		305 50	302 ..	
Suez. - Délégations	..	..	Lyon fusion .. janvier.		291 ..	294 ..	
Espagne 3 0/0 extérieur.	30 1/2	30 1/2	Lyon 1866 .. oct.		285 75	285 ..	
Joissuance juillet.	31 ..	31 ..	Ouest, g. p. l'Etat .. janvier.		289 ..	289 ..	
Etats-Unis 5 0/0	103 7/8	103 7/8	Midi, g. p. l'Etat .. id.		290 ..	290 ..	
Joissuance novembre.	31 ..	31 ..	Est, g. p. l'Etat .. juin.		279 75	279 ..	
Italie.	70 25	70 25	Ardenn. g. p. l'Etat. janvier.		286 25	286 ..	
Joissuance janv.	70 ..	70 ..	Dauphiné, g. p. l'Etat .. fév.		291 ..	291 ..	
Dette turque 5 0/0.	56 10	56 10	Besançon .. oct.		272 ..	272 ..	
Joissuance juillet.	31 ..	31 ..	Charentes .. id.		272 ..	272 ..	
Crédit foncier d'Autriche.	932 50	932 50	Romain. janv.		493 190	493 ..	
500 fr. joiss. janv.	933 75	933 75	Saragosse .. id.		207 ..	207 ..	
Crédit mob. espagnol.	511 25	511 25	Pampelune .. octob.		167 50	..	
500 fr. j. janvier.	515 75	513 75	Nord de l'Espagne .. oct.		201 ..	201 ..	
Autrichiens.	825 ..	825 ..	.. rev. var. oct.		125 25	125 ..	
500 fr. joiss. janv.	826 50	826 25	Portugais .. janv.		281 50	180 ..	
Autrichiens nouveaux	780 ..	780 ..	Eaux, int. 15 fr. r. à 500 fr.		294 ..	..	
500 f. 200 f. p. j. janvier.	470 ..	470 ..	Gaz parisien, int. 30 fr.		451 25	..	
Sud-Autrichien-Lombard	468 75	468 75	Lits militaires, int. 25 fr. 600 f.		475 ..	475 ..	
500 fr. joiss. nov.	470 ..	470 ..	Transatlant., int. 25 fr. 500 f. . .		387 50	387 ..	
Nord de l'Espagne.	95 ..	95 ..	Suez, int. 25 fr. r. à 500 fr.		400 ..	400 ..	
500 f. 200 f. j. janv. 1865.	130 ..	130 ..	Tabacs d'Italie, int. 27 fr. 50.		487 50	487 ..	
Romains. - J. oct. 1865.	130 ..	130 ..	Foncier suisse 5 0/0.		477 50	477 ..	